

Pérignat-ès-Allier

Le village qui cuisine !



LA GUERRE DES RESTOS

- ÉQUIPE DU PALAIS ORANGE : 3 GÉNÉRATIONS DE « CUISINOLOGUES »

Le Mag

N° 32 • Juin 2026

Bulletin municipal d'information

www.perignat-es-allier.fr

Mairie & Agence postale communale

3, Place Onslow, 63800 Pérignat-ès-Allier

Tél. 04 73 69 52 54

Courriel : mairie@perignat-es-allier.fr

site internet : www.perignat-es-allier.fr

• Horaires d'ouverture au public

Mardi	9 H - 12 H	
Mercredi	9 H - 12 H	
Jeudi	9 H - 12 H	
Vendredi	9 H - 12 H	14 H - 18 H
Samedi	9 H - 12 H	

• Recensement militaire

Les jeunes gens de nationalité française doivent obligatoirement s'inscrire sur la liste communale de recensement dans un délai de deux mois à partir du jour où ils atteignent l'âge de 16 ans. Pensez à apporter le livret de famille et la carte d'identité.

• Demandes d'attestations d'accueil

Vous souhaitez héberger un étranger non européen pour un séjour touristique de moins de 3 mois ? Vous devez demander une attestation d'accueil auprès de la mairie. L'attestation doit obligatoirement être validée par la mairie avant la demande de visa. Elle doit ensuite être envoyée à la personne à l'étranger avant son départ. Les demandes d'attestation d'accueil doivent être déposées en mairie au moins un mois avant la date souhaitée.

• Agence postale

Vous pouvez effectuer vos opérations postales courantes à l'agence postale communale.

Les colis et lettres recommandées qui n'ont pu être distribués à domicile du fait de l'absence des destinataires sont déposés à l'agence postale communale, le lendemain matin, après 14h, et peuvent être retirés pendant les heures d'ouverture énumérées ci-dessus. Afin de faciliter la distribution du courrier, merci de mettre vos noms et prénoms sur les boîtes aux lettres. Pour tout retrait de colis ou lettres, merci de présenter votre avis de passage ainsi qu'une pièce d'identité. Pour les personnes ne pouvant pas venir, merci de fournir une autorisation, à remplir au dos de l'avis de passage. Pour les entreprises, merci de fournir un extrait de KBIS ainsi qu'une pièce d'identité. L'agence postale de Pérignat ne prend pas les colis de type « Relais Colis », « Mondial Relay », « UPS », « Pickup TNT », etc. Seuls sont acceptés les colis « Colissimo ».



Etat civil

Premier semestre 2026

*Ne figurent que les actes pour lesquels
la famille a autorisé publication*

Bienvenue à

Charlotte DOMINGOS
le 31 janvier 2026,
Louise, Marie MARQUET
le 17 février 2026,
Ariane PEREIRA
le 12 avril 2026,
Talyah GNAGBO
le 14 mai 2026,
Ezio, Roland, Thierry SATURNIN
le 15 mai 2026,

Ils se sont dit « Oui »

Loïc CHARBONNEL & Marion ESCUIT
le 7 mars 2026,
Thomas BRIATTE & Fleur VAN DER PLOEG
le 26 juin 2026.

Ils nous ont quittés

Elie, Jean, Amédée SABATIER
le 12 juin 2026.

Bulletin municipal d'information de Pérignat-ès-Allier - Juin 2026

Directeur de la publication : Virgil Da Silva

Rédaction et mise en page : Commission « Lien avec les habitants »

Tirage : 780 exemplaires - Imprimerie Cavanat, 63160 Billom

[illegible]

Chères Pérignatoises, chers Pérignatois,

C'est avec un profond sentiment d'honneur, de responsabilité et de gratitude que je m'adresse à vous.

Être maire, c'est avant tout être au service de chacune et chacun d'entre vous. C'est écouter, dialoguer, agir et préparer l'avenir avec humilité. La confiance que vous nous avez accordée nous engage pleinement, et nous la porterons chaque jour avec sérieux, transparence et détermination.

Notre commune possède une richesse précieuse : ses habitants. Des plus jeunes aux aînés, des bénévoles aux entrepreneurs, des agriculteurs aux commerçants, des associations à tous ceux qui s'investissent discrètement pour le bien commun, chacun contribue à faire de Pérignat-sur-Allier un village vivant, solidaire et accueillant.

Dans un contexte où les divisions prennent parfois le pas sur le dialogue, nous faisons le choix du rassemblement. Nous croyons qu'il est toujours possible de construire ensemble, dans le respect des différences et avec le sens de l'intérêt général. Notre ambition est de faire vivre une commune où chacun aura sa place, où chaque génération, chaque famille, chaque nouveau venu comme chaque habitant de longue date pourra trouver sa place, s'exprimer, participer et contribuer à la vie collective.

Les années à venir seront marquées par des projets ambitieux : préserver notre patrimoine naturel, améliorer nos équipements, sécuriser nos déplacements, accompagner nos enfants, soutenir nos associations, valoriser

notre patrimoine et préparer la transition écologique sans jamais perdre de vue la qualité de vie qui fait l'identité de notre village.

Nous mènerons ces projets avec une exigence constante : gérer les finances communales avec rigueur, rechercher les financements nécessaires et garantir que chaque euro investi soit utile au service des habitants.

Je tiens à adresser une reconnaissance sincère à l'ensemble de celles et ceux qui œuvrent quotidiennement au service de notre commune : les élus, les agents municipaux, les enseignants, les sapeurs-pompiers, les gendarmes, dont la présence et le professionnalisme contribuent à la sécurité de tous, les bénévoles associatifs, ainsi que toutes les femmes et tous les hommes qui, souvent dans l'ombre, participent à la vitalité et à la cohésion de notre village. Leur engagement est essentiel et mérite notre plus profond respect.

Ensemble, faisons vivre une commune où chacun aura sa place, où la solidarité ne sera pas seulement une valeur mais une réalité vécue au quotidien, où le respect, la sécurité, le dialogue et la fraternité guideront nos actions au service de l'intérêt général.

Soyez assurés de mon entière disponibilité et de celle de toute l'équipe municipale.

Avec toute ma confiance et mon engagement,

Le Maire, Virgil Da Silva

Sommaire

- 2 - Mairie - Etat civil**
- 4 - Conseil municipal**
- 5 - Mobilité**
- 6-7 - Réunions du conseil municipal**
- 8-9 - Finances : comptes 2025 & budgets 2026**
- 10 - Cadre de vie - Travaux**
- 11 - Habitat léger**
- 12-13 - Matinée plantation - Environnement**
- 14-15 - Ecopôle**
- 16-17 - MARPA**
- 18 - CCAS - Epicerie solidaire**
- 19 - CCAS - Foyer occupationnel**
- 20 - Enfance jeunesse - Club Ados**
- 21-22 - Enfance jeunesse - Ecole**

- 24 - Soutien scolaire - petite enfance**
- 25 - Cantine - PEDT - Ecole de musique**
- 26 - Lecture - Pays d'Art et d'Histoire**
- 27 - Ça s'est passé à Pérignat...**
- 28-29 - Saison Culturelle Pérignatoise**
- 30 - Résidence d'Artistes**
- 31 - Démarche « Pérignat 2035 »**
- 32 - Associations : Patrimoine & Mémoire**
- 33 - Associations : Société de chasse**
- 34 - La Lyre Pérignatoise, Arc-en-Ciel, FNACA**
- 35 - Amicale laïque : Echecs, Bridge**
- 36-37 - Amicale Laïque : Photo, danse**
- 38-39 - Sports**
- 40 - SBA - Vivre ensemble**

Vos élus pérignatois

Délégations aux élus

- **Virgil DA SILVA** : Maire
- **Raphaël AMENTA** : 1^{er} adjoint délégué aux affaires générales et au lien avec les habitants
- **Christelle PACHECO** : 2^{ème} adjointe déléguée à l'action sociale
- **Didier GOURMELEN** : 3^{ème} adjoint délégué au budget communal, aux finances et aux ressources humaines.
- **Julie BERTRAND** : 4^{ème} adjointe déléguée à l'enfance/Jeunesse.
- **Didier JAMBOU** : 5^{ème} adjoint délégué à la culture.
- **Fanny OLLIER** : conseillère déléguée au sport, à l'alimentation, à la santé.
- **Michel CREPEL** : conseiller délégué aux travaux et à la voirie.
- **Kevin GAUTREAU** : conseiller délégué à l'urbanisme et au numérique.
- **Rodolphe BARBRY** : Conseiller délégué à l'environnement.



Virgil
DA SILVA



Raphaël
AMENTA



Christelle
PACHECO



Didier
GOURMELEN



Julie
BERTRAND



Didier
JAMBOU



Michel
CREPEL



Fanny
OLLIER



Kevin
GAUTREAU



Rodolphe
BARBRY



Christine
JACQUES



Marie
FAILLU



Sylvie
DAMIANI



Stéphanie
DESPLAT



Frank
JAMES



Marie-Angèle
RAMOS



Yannick
FAURE



Frédérique
LACOT-GENET



Franck
TOURRET

Les commissions municipales

- **Travaux** : M. Crepel, V. Da Silva, R. Amenta, D. Gourmelen, R. Barbry, Y. Faure, S. Delaspre, F. Lacot-Genet, F. Tourret.
- **Urbanisme** : K. Gautreau, V. Da Silva, R. Amenta, D. Gourmelen, R. Barbry, S. Delaspre, M. Crepel, C. Jacques.
- **Budget / Finances / Ressources Humaines** : D. Gourmelen, V. Da Silva, M. Crepel, Y. Faure, M. Faillu, D. Jambou, R. Amenta, C. Pacheco, C. Jacques.
- **Action Sociale** : C. Pacheco, V. Da Silva, J. Bertrand, M. Faillu, M.A. Ramos, F. Lacot-Genet, C. Jacques, S. Damiani.
- **Sport / Alimentation / Santé** : F. Ollier, V. Da Silva, J. Bertrand, C. Pacheco, S. Delaspre, F. James, F. Tourret.
- **Enfance Jeunesse** : J. Bertrand, V. Da Silva, R. Barbry, K. Gautreau, D. Gourmelen, F. Ollier.
- **Environnement / développement durable / biodiversité** : R. Barbry, V. Da Silva, Y. Faure, F. Lacot-Genet, M. Crepel, C. Jacques, F. Tourret.
- **Communication, Lien avec les Habitants** : R. Amenta, V. Da Silva, K. Gautreau, M.A. Ramos, D. Jambou, M. Faillu, F. Lacot-Genet, R. Barbry, C. Jacques, S. Damiani.
- **Culture** : D. Jambou, V. Da Silva, C. Pacheco, R. Amenta, F. Lacot-Genet, M. Faillu, M.A. Ramos, F. James.
- **Numérique** : K. Gautreau, V. Da Silva, R. Amenta, Y. Faure, C. Jacques.

Location longue durée de vélos électriques avec la maison du vélo de Billom

Imaginée dès les réflexions sur le Schéma Directeur Cyclable en 2022, la Maison du Vélo a ouvert le lundi 4 mai 2026. Il s'agit d'un espace destiné à tous les habitants de la communauté de communes et proposant :

- un service de location de vélos à assistance électrique (la flotte est composée de 13 "vélos de ville" et 1 remorque enfants), 1 vélo-cargo, 1 vélo PMR,
- des ateliers d'auto-réparation de vélos ou de récupération de vélos de seconde main,
- des animations vélo-centrées toute l'année.

Situé dans les locaux de l'ancien collège à Billom, le service de location est ouvert tous les mercredis de 16h à 19h ainsi que le 1^{er} lundi du mois de 8h à 11h. Il a vocation à faire découvrir le vélo comme alternative à la voiture en se basant sur des locations de moyenne et longue durée. Destiné plus spécifiquement aux particuliers, le service est disponible également pour les artisans, qui peuvent par exemple tester un **vélo-cargo** leur permettant de

livrer du matériel, d'emporter des outils...

La dimension "santé" étant importante, le **vélo PMR** est particulièrement adapté pour les personnes ayant des difficultés de mobilité (pertes d'équilibre, surpoids...).

Quelques semaines après son démarrage, la Maison du Vélo s'avère un vrai succès. Les vélos trouvent leur public, puisque tous les vélos "de ville - de village" sont loués. Vous en croirez peut-être sur les routes...

Il est possible de s'inscrire en liste d'attente. Dès qu'un vélo est libre et bien entendu dans l'ordre de la liste, un mail est envoyé à l'usager qui a 3 jours pour choisir ou non de confirmer sa location.

Le vélo-cargo et le vélo adapté attendent leur premier candidat. Soyez les premiers ? Le vélo-cargo, présenté ici en photo, permet de faire des courses, de transporter du matériel...

Renseignements au **06.01.20.90.83**

Site internet : <https://maisonduvelobillomco.flt.is>

Mail : maisonduvelo@obrador.org

Abonnement	Durée	Vélo (VTC)	Vélo Cargo	Vélo adapté	Remorque enfant
Plein tarif	1 semaine	-	20 €	20 €	-
	1 mois	40 €	60 €	40 €	10 €
	3 mois	120 €	-	-	30 €
Tarif solidaire	1 semaine	-	-	-	-
	1 mois	20 €	30 €	20 €	5 €
	3 mois	60 €	-	-	15 €
Caution		500 €	2000 €	2000 €	
Pénalité journalière de retard : 10 €					



Vélo à assistance électrique en location longue durée avec C.vélo

Du fait de l'adhésion de la commune au SMTC (syndicat mixte des transports en commun), des vélos à assistance électrique sont disponibles à la location pour les Pérignatois. Pour réserver un VAE, connaître les tarifs, les lieux et dates des permanences C.vélo, vous pourrez le faire sur le site <http://www.c-velo.fr/> ou directement à l'agence.

Pour vous abonner, accédez directement à la page : <https://www.c-velo.fr/abonnement-vld/>

Prochaines permanences C.Vélo à Pérignat :

- Mardi 18 Aout de 17h00 à 19h00,
- Mercredi 7 octobre de 9h30 à 11h30,
- Mardi 17 novembre de 17h00 à 19h00.

Rendez-vous sous la Halle ou à la salle des associations, face à l'Eglise

Transports – du côté de la ligne 38

Le SMTC adapte les horaires de la ligne 38 pour l'été.

Pérignat > Cournon :

> En semaine, départs de « La Garde » à 6h55, 7h55, 14h, 15h, 16h, 17h, 18h, 19h.

> Le Samedi, départs de « La Garde » à 11h, 14h, 15h, 16h, 17h, 18h, 19h.

Cournon > Pérignat

> En semaine, passages au « Lac » à 7h26, 8h29, 14h35, 15h35, 16h36, 17h36, 18h36, 19h36.

> Le Samedi, passages au « Lac » à 11h32, 14h35, 15h35, 16h35, 17h35, 18h36, 19h34.

Rappel : Un service de Transport sur Réservation est proposé le dimanche et les jours fériés, en correspondance avec la ligne C. Réservations sur l'application « Moovicité », sur le site : moovicity.com ou par téléphone au 04 73 87 40 83.

Au sein du conseil municipal

Les procès-verbaux des conseils municipaux sont disponibles en mairie et sur le site de la commune. Ils sont publiés après approbation lors de la réunion suivante. Voici les points à l'ordre du jour de ces réunions.

Conseil municipal du 22 Janvier 2026 :

- Approbation du Procès-Verbal du conseil municipal du 11 décembre 2025. [Adopté](#)
- Budget - Engagement du quart des dépenses d'investissement, en attente du vote du budget. [Adopté](#)
- Budget - Autorisation de règlement de factures pour le matériel des résidences d'artistes. [Adopté](#)
- Actualisation de la demande de subvention LEADER pour le projet « construire un récit territorial partagé pour renforcer l'attractivité ». [Adopté](#)
- Actualisation de la demande de subvention LEADER pour le projet « étude de faisabilité pour la création d'un tiers-lieu de l'économie circulaire et solidaire – la Belle Epoque ». [Adopté](#)
- Autorisation de garantie pour le remboursement d'un prêt contracté auprès de la Caisse des Dépôts pour l'opération Rue du Bruchet d'Auvergne Habitat. [Adopté](#)
- SEMERAP : Convention pour le contrôle des poteaux d'incendie. [Adopté](#)
- Dispositif « Argent de poche » - Vacances hiver 2026. [Adopté](#)
- Création de poste et mise à jour du tableau des effectifs 2026. [Adopté](#)
- Demande de bonus du fonds de concours de Billom communauté pour le projet d'Habitat léger. [Adopté](#)
- Mandatement du maire pour missionner un avocat sur sinistre école. [Adopté](#)
- Mise en place d'un forfait en cas de perte de badge. [Adopté](#)

Conseil municipal du 16 Février 2026 :

- Actualisation de la superficie de vente du lot numéro 2 dans le lotissement Croix Marine. [Adopté](#).

Conseil municipal du 12 Mars 2026 :

- Approbation des Procès-Verbaux des conseils municipaux du 22 janvier 2026 et du 16 février 2026. [Adoptés](#)
- Budget - Approbation du Compte Financier Unique (CFU) 2025 - Budget principal. [Adopté](#)
- Affectation des résultats 2025. [Adopté](#)
- Création d'un emploi non permanent pour accroissement saisonnier d'activité (plateforme de broyage). [Adopté](#)
- Création de poste d'agent de maîtrise et mise à jour du tableau des effectifs 2026. [Adopté](#)
- Actualisation de la demande de subvention LEADER pour le projet « construire un récit territorial partagé

pour renforcer l'attractivité ». [Adopté](#)

- Actualisation de la demande de subvention LEADER pour le projet « Etude de faisabilité pour la création d'un tiers-lieu de l'économie circulaire et solidaire - la Belle Epoque ». [Adopté](#)
- Adhésion « Association de Gestion du Schéma d'accueil et d'habitat des Gens du Voyage du Puy-de-Dôme » (AGSGV63). [Adopté](#)
- Adhésion Fondation du Patrimoine. [Adopté](#)
- Rétrocession de la concession funéraire perpétuelle n°68 - Cimetière Les Combes au profit de la commune. [Adopté](#)

Conseil municipal du 22 Mars 2026 :

- Election du Maire. Virgil Da Silva se présente. [Adopté](#)
- Détermination du nombre d'Adjoints. Proposition d'avoir 5 adjoints (et 4 conseillers délégués). [Adopté](#)
- Election des Adjoints. [Adopté](#)
- Lecture de la Charte de l'Elu local
- Délégations d'attribution du Conseil Municipal au Maire. [Adopté](#)
- Approbation du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 12 mars 2026. [Adopté](#)

Conseil municipal du 9 Avril 2026 :

- Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 22 mars 2026. [Adopté](#)
- Vote des taux de fiscalité directe locale pour l'année 2026. Les taux restent inchangés. [Adopté](#)
- Vote des subventions aux associations, à la section culture et aux coopératives scolaires. [Adopté](#)
- Présentation et vote du budget primitif 2026. [Adopté](#)
- Budget - Délibération versement subvention pour CCAS. [Adopté](#)
- Création et composition des commissions municipales. Création de 10 commissions : urbanisme, budget-finances-ressources humaines, action sociale, sport-santé-alimentation, Enfance-jeunesse, Environnement-Développement durable-Biodiversité, Lien avec les habitants, Culture, Numérique. [Adopté](#)
- Désignation au Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples (SIVOM) de l'Albaret. Délégués : Michel Crépel, Virgil Da Silva, Franck Turret. Suppléant : Rodolphe Barbry. [Adopté](#)
- Désignation au Syndicat Mixte de l'Eau et de l'Assainissement (S.M.E.A) de la Basse Limagne. Délégués : Raphaël Amenta, Michel Crépel. Suppléants : Yannick Faure, Franck Turret. [Adopté](#)

- **Désignation au Territoire d'Energie du Puy-de-Dôme (TE63).** Délégué : Yannick Faure. Suppléant : Virgil Da Silva. [Adopté](#)
- **Désignation au Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Région Est de Clermont-Ferrand (SIAREC).** Délégués : Didier Gourmelen, Frédérique Lacot-Genet. [Adopté](#)
- **Désignation au Comité National d'Action Sociale (CNAS).** Déléguées : Sylvie Damiani (élue) et Karine Leite (agente). [Adopté](#)
- **Désignation à la Société d'Exploitation Mutualisée pour l'Eau, l'environnement, les Réseaux, l'Assainissement dans l'intérêt du Public (SEMERAP).** Délégué : Didier Gourmelen. [Adopté](#)
- **Désignation au Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'Agglomération Clermontoise (SMTC-AC).** Délégué : Raphaël Amenta. Suppléante : Christelle Pacheco. [Adopté](#)
- **Désignation au Syndicat Intercommunal à Vocation Sociale (SIVOS) de la région de Billom.** Déléguées : Christelle Pacheco, Sylvie Damiani. [Adopté](#)
- **Renouvellement des conventions de partenariat avec la commune de Saint Bonnet-lès-Allier,** dans le cadre du regroupement pédagogique intercommunal. [Adopté](#)
- **Contrat d'Engagement Educatif : fixation de la rémunération,** en cas de renfort pour le service enfance jeunesse. Tarif minimal : 51,69€ par jour. [Adopté](#)
- **Attribution des indemnités horaires pour travaux supplémentaires (IHTS).** [Adopté](#)
- **Attribution des indemnités horaires pour travaux supplémentaires (IHTS) au-delà de 25h mensuelles.** [Adopté](#)
- **Demande de subvention FEDER pour le projet « Végétalisation de la cour d'école du Pré de l'Eau ».** [Adopté](#)

Conseil municipal du 20 Avril 2026 :

- **Désignation des membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS).** [Adopté.](#)

Conseil municipal du 20 Mai 2026 :

- **Approbation des procès-verbaux des Conseils Municipaux du 09 avril 2026 et du 20 avril 2026.** [Adopté](#)
- **Fixation des indemnités de fonctions du maire, des adjoints et des conseillers municipaux délégués.** [Adopté](#)
- **Formation des élus et fixation des crédits affectés.** [Adopté](#)
- **Désignation d'un référent déontologue pour les élus locaux.** [Adopté](#)
- **Désignation des membres de la Commission Communale des Impôts Directs (CCID).** Une liste de 24 électeurs est envoyée au directeur des services fiscaux qui nomme 6 titulaires et 6 suppléants. [Adopté](#)
- **Désignation des membres de la Commission de contrôle des listes électorales.** Titulaires : Sylvie Damiani,

Frank James, Stéphanie Delaspre. Suppléants : Christine Jacques, Frédérique Lacot-Genet, Marie-Angèle Ramos. [Adopté](#)

- **Désignation de représentants au sein de l'Assemblée Générale de l'Association de Gestion du Schéma d'accueil et d'habitat des Gens du Voyage du Puy-de-Dôme (AGSGV63).** Titulaire : Virgil Da Silva. Suppléant : Franck Tourret. [Adopté](#)
- **Désignation d'un délégué et d'un suppléant au Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC).** Déléguée : Christelle Pacheco. Suppléante : Frédérique Lacot-Genet. [Adopté](#)
- **Demande d'immatriculation auprès du Service des Impôts des Entreprises (SIE) pour le lotissement Croix Marine.** [Adopté](#)
- **Actualisation de la demande de subventions pour le projet « Végétalisation de la cour de l'école du Pré de l'Eau ».** [Adopté](#)
- **Tarification séjour ados 2026.** [Adopté](#)
- **Organisation des camps de basket : tarification,** pour fourniture de repas et prêt de minibus. [Adopté](#)
- **GRDF - Redevance contractuelle de concession 2026,** d'un montant de 1461,60€. [Adopté](#)
- **Demande d'adhésion de la commune de Beauregard L'Evêque au SIAREC pour la compétence Assainissement Collectif à compter du 01/01/2027.** [Adopté](#)
- **Avis modification n°3 PLUH-Billom Communauté.** [Adopté](#)

Conseil municipal du 18 Juin 2026 :

- **Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 20 mai 2026.** [Adopté](#)
- **Autorisation de garantie pour le remboursement d'un prêt contracté auprès de la Caisse des dépôts et consignations par Assemblia pour l'opération de construction de deux logements sociaux rue de la Roche Noire.** [Adopté](#)
- **Autorisation de garantie pour le remboursement d'un prêt contracté auprès de la Caisse des dépôts et consignations par Assemblia pour l'opération de construction de quatre logements sociaux rue de la Roche Noire.** [Adopté](#)
- **Création d'un emploi non permanent pour accroissement saisonnier d'activité.** [Adopté](#)
- **Dénomination d'une voie publique entre la rue de la Charreyre-Basse et la route de la Roche Noire.** Nom de rue retenu : Rue des Sablières. [Adopté](#)
- **Budget : Autorisation d'engagement de dépenses. Article 6232 « Fête, cérémonie et cadeaux ».** [Adopté](#)
- **Désignation d'un délégué suppléant à la Mission Locale du secteur de Cournon.** Déléguée : Marie Faillu. [Adopté](#)
- **Avis modification n°3 PLUH-Billom Communauté : complément.** [Adopté](#)

Comptes 2025

Le budget est séparé en deux sections indépendantes :

- **Section de fonctionnement**
- **Section d'investissement**

Ces deux sections ont chacune leurs propres recettes et leurs propres dépenses. Elles fonctionnent comme deux comptes séparés.

●1● **la section de fonctionnement** comprend les dépenses nécessaires à la vie de la commune pour assurer les services rendus à la population et l'entretien :

> **Les dépenses de fonctionnement** regroupent notamment les salaires et charges sociales du personnel municipal, l'entretien des rues, des espaces verts et des bâtiments publics (nettoyage, chauffage, entretien), achat de

services et fournitures, les subventions versées aux associations, les assurances, les intérêts des emprunt bancaires.

> **Les recettes de fonctionnement** proviennent en grande partie des impôts locaux directs payés par les ménages et les entreprises dont la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB), la taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) payée par les propriétaires de terrains sans construction. A cela s'ajoutent les dotations versées par l'Etat comme notamment la dotation globale de fonctionnement (DGF) et les revenus issus des services publics municipaux payants (accueil périscolaire, cantine, centre de loisirs...), les locations de salles communales, ou encore les redevances d'occupation du domaine public.

Taxes communales 2026 :

Les taux restent inchangés :

- Taxe foncière (bâti) : 49.6 %
- Taxe foncière (non bâti) : 145.65 %
- Taxe d'habitation (maison secondaire) : 16.17 %

Tarifs communaux 2026

● LOCATION SALLE POLYVALENTE

- Pérignatois : 235,00 €
- Extérieurs : 560,00 €
- Caution : 300,00 €

● LOCATION TABLES ET CHAISES

- jusqu'à 50 chaises et 10 tables : 22,00 €
- au-delà de 50 chaises : 0,50 € l'unité
- au-delà de 10 tables : 2,00 € l'unité

● TAXE OCCUPATION DOMAINE PUBLIC

- Droit stationnement véhicule promotion commerciale : 82,00 €
- Emplacement de taxi : 310,00 €
- Droit de place foires/marchés : 0,25 € / m2

● CIMETIERE

- Concession trentenaire : 70,00 € / m²
- Cavurne : - Emplacement 15 ans : 60,00 €
- Emplacement 30 ans : 685,00 €
- Colombarium : - Case 15 ans : 290,00 €
- Case 30 ans : 580,00 €
- Plaque jardin du Souvenir : 160,00 €

● ALIMENTATION (par personne)

- Petit Déjeuner : 4,00 €
- Prestation festivité (amuse-bouche) : 4,50 €
- Repas :
 - > visiteur : 12,00 €
 - > agent communal / CCAS / MARPA / SEAT : 4,00 €
 - > personnel extérieur : 6,00 €

●2● **La section d'investissement** permet de financer les projets communaux :

> **Les dépenses d'investissement** concernent le remboursement du capital des emprunts, les travaux de construction d'équipements ou de rénovation, l'achat de matériels, les achats de terrains ou de bâtiments.

> **Les recettes d'investissement** proviennent :

- de l'épargne brute, c'est-à-dire le surplus dégagé par la section de fonctionnement lorsque les recettes sont supérieures aux dépenses. Cet excédent sert en premier lieu à rembourser les emprunts en cours et à financer des projets d'investissements.
- Des emprunts que la commune peut contracter.
- Des subventions de l'Etat, de la Région, du Département ou encore des Fonds Européens.

Budget de fonctionnement 2025	
Dépenses 2025	- 1 530 874,95 €
Recettes 2025	1 724 603,41 €
Résultat 2025	193 755,46 €
Report 2024	581 700,00 €
Résultat cumulé 2025	775 455,46 €

Budget d'investissement 2025	
Dépenses 2025	- 1 516 604,55 €
Recettes 2025	1 610 661,41 €
Résultat 2025	94 056,86 €
Report 2024	- 481 265,99 €
Résultat de clôture 2025	- 387 209,13 €
Reste à réaliser 2025 (dépenses)	- 647 909,90 €
Reste à réaliser 2025 (recettes)	909 790,91 €
Résultat cumulé 2025	- 125 328,12 €

L'excédent de fonctionnement 2025 (775 455,46 €) couvre le déficit d'investissement (- 125 328,12 €) et permet de constituer une réserve de 650 000 euros pour le budget prévisionnel 2026.

L'occasion pour nous de saluer le travail réalisé par les anciennes équipes municipales et notamment l'adjointe aux finances Colette Henrion qui transmet à notre nouvelle équipe des finances saines.

Budget prévisionnel 2026

● Budget de fonctionnement 2026 : Le budget de fonctionnement s'équilibre à 2 329 004 €

DEPENSES de fonctionnement	Détail	Budget 2026
Charges à caractère général	Comprend notamment : Eau & assainissement, Electricité, Gaz, Alimentation (centre de Loisirs), fourniture et équipements, contrats de prestation (ménage, repas, maintenance...), travaux divers, activité centre de loisirs et école, etc...	519 800
Charges de personnel	Comprend notamment : salaires, cotisations, médecine du travail...	924 250
Virement à la section d'investissement	Permet de financer la section investissement	601 364
Ordre de transfert entre sections	Comprend notamment : dotation d'amortissements	8 419
Autres charges de gestion courante	Cotisations au Service d'Incendie et organismes (SIVOS, SMTC, SIVOM, SIEG, AMF, API, APA, AICRI), subventions aux associations, impôts, indemnités des élus	234 471
Charges financières	Intérêts des emprunts et autres charges	39 300
Charges exceptionnelles et autres	Titres annulés et provisions	1 000
TOTAL		2 329 004

RECETTES de fonctionnement	Détails	Budget 2026
Excédents antérieurs reportés	Montant issu d'une partie de l'excédent de fonctionnement 2025	650 000
Atténuations de charges	Remboursement de rémunération de personnel (CPAM, Vivinter)	20 000
Produits des services des domaines et ventes diverses	Comprend notamment : loyers divers, redevances des services périscolaires, remboursement emprunt MARPA, refacturations diverses	234 400
Impôts et taxes	Comprend notamment : taxes locales, compensation intercommunales, fond de péréquation, taxes sur ventes immobilières	992 280
Dotations participations	Comprend notamment : dotation forfaitaire, DGF, dotation nationale de péréquation, participation St Bonnet, subventions (CAF, PSO, CEJ)	378 300
Autres produits de gestion courante	Revenus de locations & régularisation parcelle AE115	52 014
Produits financiers et exceptionnels		1 010
TOTAL		2 329 004

● Budget d'investissement 2026 : Le budget prévisionnel d'investissement s'équilibre à 2 175 855 €

Opération	Dépenses	Recettes	
Mairie et bâtiments communaux	40 000		
Eclairage public	50 000		
Matériel technique	10 000		
Ilot de la Tiole (reste à réaliser 2025)	18 710	Subvention Etat (reste à réaliser 2025)	14 600
PADEL (frais d'étude)	20 000		
Informatique et téléphonie	3 000		
Achat terrain	10 000		
Aménagement école (budget + reste à réaliser 2025)	257 664	Subventions LEADER + Fond Vert	160 000
Création d'espaces culturels (reste à réaliser 2025)	150 000	Fond Vert, Région, Département, DETR, Billom Co. (r-a-r 2025)	477 974
Aménagements espaces publics	203 188		
Matériel cantine	10 000		
Voirie	50 000	Subvention Région	17 065
Chemin de la Garde (reste à réaliser 2025)	400 000	Fond Vert, Région, LEADER (reste à réaliser 2025)	202 196
Aménagement parcelle sous le Torre (r-à-r 2025)	30 000		
Acquisition divers matériel (défibrillateur)	3 000		
Habitat Léger (reste à réaliser 2025)	31 536	LEADER (reste à réaliser 2025) + Billom Co.	39 859
Résidence Artistes	92 000	Subvention LEADER (58 277 €) + commune (2 700 €)	60 977
Etude Belle Epoque	16 020	Subvention LEADER	10 680
Etude bassin Baignade	55 200	Subvention LEADER	36 800
Projet récits	17 160	Subvention LEADER	11 440
Photovoltaïque	50 000		
Tennis Club house	35 000		
Opérations non individualisées		Fonds de concours	9 610
Opérations financières (Solde de la section d'investissement 2025, emprunts, travaux en régie...)	623 377	produits de cessions, virement de section d'investissement, Fond de compensation TVA, excédent de fonctionnement capitalisés...	966 188
TOTAL dépenses - Budget prévisionnel 2026	1 527 945	TOTAL recettes - Budget prévisionnel 2026	1 266 064
TOTAL dépenses - Reste à réaliser 2025	647 910	TOTAL recettes - Reste à réaliser 2025	909 791

Note : Une opération budgétisée peut ne pas être réalisée en cours d'année (report, abandon...) ; à l'inverse, un nouveau projet en cours d'année peut conduire à une modification du budget, avec création d'une nouvelle opération

Du côté des travaux

1^{er} trimestre

- Pose de Gabions sur les trottoirs Avenue de l'Allier pour la sécurité des piétons et empêcher les véhicules de stationner.
- Aménagement chemin de la Garde : la fin des travaux est prévue en septembre 2026.
- Suppression des arbres au cimetière pour plus de ventilation.
- Etanchéité de la terrasse salle de sport.

2^{ème} trimestre

- Réfection du parking Avenue de l'Allier vers le lavoir.
- Aménagement du lavoir : réfection d'une partie du béton, confection d'une pergola avec plantation de 3 jasmins. Il est prévu de refaire les 2 escaliers en pierre de Volvic qui donnent accès au lavoir. La pose sera réalisée par les agents des services techniques.
- Entretien de la place Onslow en enrobé et caniveaux devant le square au Nord de l'Eglise.
- Entretien de la voirie rue de la Roche Noire sur 1002m².
- Entretien de la voirie rue Franck Mérieux à côté de la MARPA sur 510m² (de l'angle de la rue de la Résistance au monument de Lachat).
- Broyage des arbustes au rond-point de l'Epouvantail (plus de visibilité et sécurité pour les usagers) avec un aménagement en rocaille fleurie.
- Engazonnement (gazon champêtre) sur les parties prévues chemin de la Plagnol, avec des emplacements de stationnement et entretien de la voirie sur une partie du chemin.
- Renforcement de l'entretien des espaces verts et fossés de la commune.
- Réparation de la fuite d'eau à la chaufferie du gymnase.

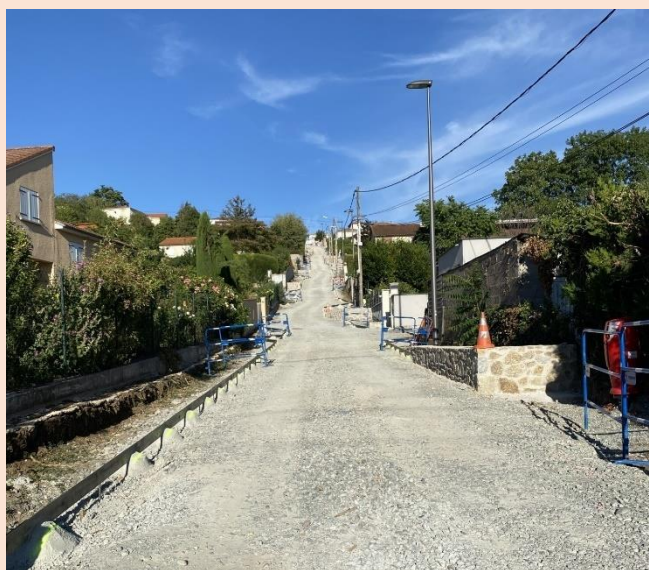
Avancement des travaux Chemin de la Garde

L'entreprise ROBINET et la SEMERAP ont fini la réfection des réseaux d'eau potable, les évacuations d'eaux usées et eaux de pluie en séparatif.

L'entreprise BOUYGUES intervient pour l'enfouissement des lignes téléphoniques, des lignes électriques et de l'éclairage public.

L'entreprise RENON réalise les fouilles pour les murets et les bordures, et terminera par la réfection de la rue entière en enrobé.

L'entreprise JP PAYSAGES est chargée de faire les plantations dans les espaces prévus à cet effet.



Sécurisation de l'accès au centre de Loisirs

Un nouveau portail sera mis en place ainsi qu'un vidéophone pour sécuriser l'entrée du centre de loisirs.

Des nouvelles de la ZAC « Les Terrasses de l'Allier »

Le projet de ZAC suit son cours au rythme qui avait été indiqué par le concessionnaire, Conceptions Urbaines associé à Auvergne Habitat.

Sur le grand secteur situé Rue de la Charreyre Basse, Les travaux de réalisation des réseaux de la première tranche sont terminés, les terrains sont presque tous vendus.

Pour tous renseignements à ce sujet, vous pouvez contacter « Conceptions Urbaines » au 04.73.62.24.66.



Champmot : le projet d'habitat léger suit son cours

Le projet d'habitat léger de Champmot poursuit son avancée. Cette démarche s'inscrit dans les réflexions engagées par Billom Communauté sur de nouvelles façons d'habiter le territoire et bénéficie du soutien du Département et de Billom Communauté.

Il est porté conjointement par la commune de Pérignat-ès-Allier et le SEAT (Syndicat d'Études et d'Aménagement Touristique de la vallée de l'Allier), gestionnaire de l'Écopôle.

Un projet d'habitat « réversible » et intégré au territoire

Ce projet propose d'expérimenter une **forme d'habitat sobre en consommation d'espace**, associant logements individuels et espaces partagés, dans le respect des règles d'urbanisme en vigueur.

Le site de Champmot accueillera entre **trois et cinq foyers sur une parcelle d'environ 1 900 m²**. Chaque foyer disposera de son propre logement. Un espace commun viendra compléter l'ensemble afin de permettre le **partage de certains usages du quotidien** : buanderie, chambre d'amis, espaces de rangement ou jardin potager collectif. Cette organisation permet à la fois de disposer d'un logement adapté et de développer des formes de vie collective choisies, autour de la coopération et de la mutualisation.

Les habitants seront propriétaires de leur habitation, mais pas du terrain, qui restera propriété du SEAT. Ils

disposeront d'un droit d'usage dans le cadre d'un **bail de longue durée** et participeront à l'occupation du site sous la forme d'une redevance.

Le site est en cours de viabilisation et sera raccordé aux réseaux d'eau, d'électricité et d'assainissement.

Les constructions devront respecter le **Plan Local d'Urbanisme Intercommunal** de Billom Communauté et **s'intégrer au paysage**. Les formes d'habitat retenues seront durables et adaptées au site. Les installations de type habitats mobiles ou yourtes non compatibles avec le règlement d'urbanisme ne sont pas retenues dans le cadre du projet.

La mise en place progressive du groupe d'habitants

Le projet est aujourd'hui entré dans sa **phase d'appel à candidatures**. Toute personne intéressée peut y participer. Les candidats sont invités à constituer un collectif et à élaborer un projet commun, intégrant également une activité en lien avec l'Écopôle : maraîchage, artisanat, médiation environnementale ou accueil pédagogique.

Un premier week-end de rencontres s'est tenu les 30 et 31 mai à Pérignat. Il a permis à une dizaine de personnes intéressées venant du territoire et d'ailleurs de découvrir le site, d'échanger et de rencontrer les élus impliqués dans le projet.

Les candidatures seront étudiées par l'**association Hameaux Légers**, accompagnatrice du projet, puis soumises à un **comité de sélection composé d'élus**. Le choix final reposera sur la qualité du projet collectif et sa capacité à s'inscrire dans le site et son environnement.

Si le calendrier est respecté, les premières installations pourraient intervenir **à partir de 2027**.

À travers ce projet, l'ambition est d'expérimenter de nouvelles formes d'habitat plus économes en foncier, de limiter l'artificialisation des sols et de proposer des solutions d'habitat diversifiées à l'échelle du territoire, tout en favorisant de nouvelles formes de coopération entre habitants.



Photographie : Association Hameaux Légers

Pérignat fleurit ses espaces publics avec ses habitants

Samedi 25 avril, une matinée de plantation ouverte à toutes et tous s'est déroulée à Pérignat : un moment convivial et utile pour embellir différents endroits du village, mais également pour apporter davantage de fraîcheur et favoriser la biodiversité.

● Agir ensemble pour un meilleur cadre de vie

C'est devant l'église qu'avait lieu le rendez-vous dès 9h30, pour se rassembler autour d'un café partagé. Aucune compétence requise, juste des gants et une envie de contribuer au fleurissement du village.

Vers 10h, une vingtaine de personnes motivées se sont attelées à la tâche : plusieurs espaces ont été re-végétalisés avec des plantes pérennes et fleuries ; entre autres, le chemin de l'école, les parterres autour de la mairie et l'avenue de l'Allier.

Devant le lavoir, sous la Maison Grenouille, trois jasmins ont été plantés au pied des câbles spécialement installés : ces végétaux viendront couvrir progressivement la structure, et créer ainsi, dans quelques temps, un espace plus ombragé et frais durant l'été.

Cette végétalisation s'inscrit dans une volonté de répondre à un besoin d'amélioration du cadre de vie, de confort pour les habitants et d'adaptation pour les fortes chaleurs.

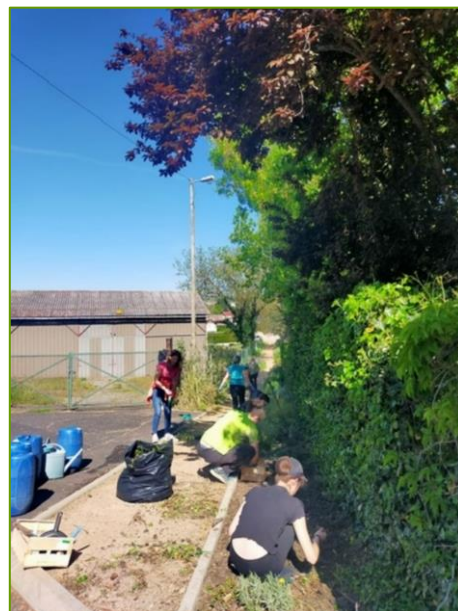
● Une initiative qui rassemble

La matinée s'est achevée vers 11h30, dans une ambiance chaleureuse, autour du verre de l'amitié, permettant à chacune et chacun d'échanger et de se ressourcer après les plantations.

Au-delà de l'embellissement du village, c'est la véritable convivialité de ce moment qui est appréciée par les bénévoles : « C'est l'occasion de rencontrer du monde, de passer un bon moment », nous confie une habitante venue en famille.

Vous aussi, vous avez la possibilité de participer et faire la différence !

Et si vous avez des idées pour verdier encore davantage le village, n'hésitez pas à les partager au 04.73.69.52.54 ou par mail à czamith.perignat@gmail.com. Vos propositions sont les bienvenues !



● Qu'en pensent les habitants ? Découvrez le portrait de 3 bénévoles présentes à cette matinée

« Partager le jardinage et avoir un impact sur le village »

> Habitante de Pérignat depuis maintenant plus de vingt ans, elle participe régulièrement à ces rendez-vous. Passionnée par le jardinage, elle apprécie également beaucoup les échanges qui se créent durant ces événements. Pour elle, l'intérêt de ces plantations, c'est avant tout « que les gens se rendent compte de l'impact qu'ils peuvent avoir ». Elle rappelle aussi que « le village mérite d'être beau et agréable à vivre » et imagine déjà d'autres plantations, notamment autour du sentier de l'école.

« Planter pour les générations futures »

> Pour cette participante, ces actions ont un véritable sens : « elles permettent de comprendre qu'il est tout à fait accessible de produire soi-même ce dont on a besoin,

sans tomber dans la surconsommation ». Elle ajoute qu'il est essentiel de penser aux enfants et au futur. Pour elle, partager cette passion auprès des plus jeunes à travers des ateliers de plantations serait un beau projet.

« Une activité conviviale en famille »

> Cette habitante et ses filles ont pour habitude de participer aux plantations. « N'ayant pas de jardin, cela nous permet d'avoir une activité en extérieur », expliquent-elles. Pour ses filles, déjà sensibilisées au jardinage avec l'école et le centre de loisirs, ces moments leur permettent de passer un temps agréable, ludique et enrichissant. Pour l'avenir, dans le même état d'esprit, elles aimeraient renouveler les opérations de ramassage des déchets dans la commune.

Plateforme de broyage

la plateforme de broyage de l'Ecopôle du Val d'Allier sera de nouveau ouverte à compter du mois de Septembre, de 09h00 à 12h00, selon les créneaux suivants :

Mois	Ouverture	
Septembre	mercredi matin	
Octobre	mercredi matin	samedi matin
Novembre	mercredi matin	samedi matin
Décembre	fermé	
Janvier	fermé	
Février	fermé	
Mars	mercredi matin	
Avril	mercredi matin	samedi matin
Mai	mercredi matin	samedi matin
Juin	mercredi matin	
Juillet	fermé	
Août	fermé	

La plateforme de broyage sera **fermée pendant les jours fériés**.

Veillez à vous munir d'un **justificatif de domicile** attestant que vous résidez sur le territoire de la commune pour bénéficier de ce service.

Les déchets verts acceptés sont les suivants : taille de haie et branchages. Les végétaux compostables pourront également être acceptés dans la mesure où ces derniers ne seront pas mélangés aux branchages, afin qu'ils puissent être compostés à part.

En revanche, les souches et les branches d'un diamètre supérieur à 10 cm **ne seront pas acceptées sur site tout comme les espèces envahissantes (renouée du Japon, bambou...).**

Il sera possible de récupérer du broyat produit sur place lors de votre passage sous réserve de disponibilité.

Adresse : entrée par la RD1 (route de Mirefleurs) lieu-dit Champmot, Pérignat-sur-Allier.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter la mairie au 04 73 69 52 54

L'entretien de mes haies

● **Quelle est la meilleure période de l'année pour tailler les haies de mon jardin ?**

Taille de formation (jeunes haies)

Elle se fait en **hiver ou au début du printemps**, pendant les 2-3 premières années après la plantation, pour encourager une croissance dense et vigoureuse

Taille d'entretien (haies établies)

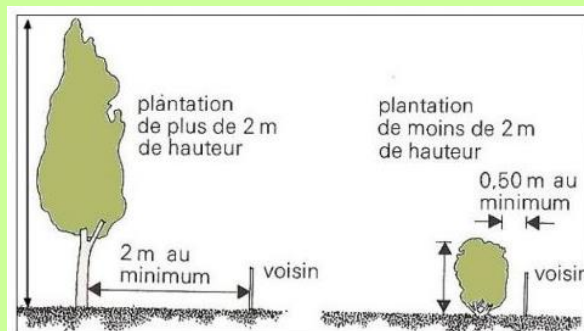
La période idéale se situe **entre fin mai et début juillet**, lorsque la nouvelle pousse est encore tendre et facile à couper. Attendre trop longtemps rend les branches plus ligneuses et la taille plus laborieuse. Et n'oubliez pas de vous protéger (Lunettes, Gants, etc.)

Attention aux oiseaux nicheurs : la saison de nidification s'étend généralement de mars à août. Si vous repérez des nids actifs, reportez la taille à l'automne.

Rappel Important : L'article L-671 du Code civil précise les distances légales de plantation.

- Pour les haies d'une **hauteur inférieure à 2 mètres**, il faut planter à 0,5 mètre minimum de la propriété voisine.
- Pour les haies d'une **hauteur supérieure à 2 mètres**, il faut planter à 2 mètres minimum de la propriété voisine.

Si des branches dépassent sur le terrain de votre voisinage, il est de bon usage de les tailler si celui-ci vous le demande.



Comment se débarrasser des frelons asiatiques ?

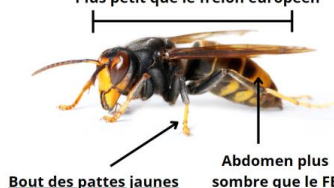
Il existe des pièges sélectifs disponibles dans le commerce ; certains pièges vous sont proposés en mairie.

Si vous découvrez un nid de frelons, merci de le signaler par téléphone directement à la mairie ou à l'adresse email suivante : environnement@perignat-es-allier.fr

FRELON ASIATIQUE

(*Vespa velutina*)

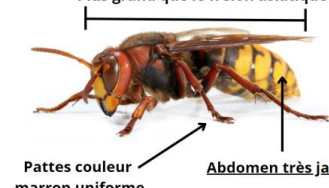
Plus petit que le frelon européen



FRELON EUROPÉEN

(*Vespa crabro*)

Plus grand que le frelon asiatique



Du côté de l'Écopôle du Val d'Allier

Une nouvelle équipe pour le SEAT

À la suite du renouvellement des représentants des collectivités, le Syndicat d'Études et d'Aménagement Touristique (SEAT), propriétaire de l'Écopôle du Val d'Allier, a installé son nouveau comité syndical.

Les élus de Billom Communauté et de Mond'Arverne Communauté poursuivront ensemble les actions engagées en faveur de la préservation des espaces naturels, de l'accueil du public, du développement des activités pédagogiques et du soutien aux activités agricoles présentes sur le site. L'objectif reste de concilier la protection de la biodiversité avec le maintien des activités humaines et une agriculture locale et durable.

Bureau du SEAT :

Président : Virgil Da Silva (Pérignat-ès-Allier)

Vice-présidents : Pascal Bruhat (La Roche-Noire), Vincent Mazin (Mezel), Vanessa Prévot (Mirefleurs)

Le comité syndical est composé de délégués titulaires et suppléants représentant les deux communautés de communes.

Par ailleurs, l'équipe technique du SEAT a évolué. Suite au départ d'Anatole Gruzelle le 10 avril 2026, la coordination des projets est désormais assurée par Magali Técher.

Depuis le 1er avril 2026, Sandra Crété occupe le poste de chargée de communication et d'animation.

L'Écopôle, une salle de classe à ciel ouvert

Le 7 mai dernier, l'Écopôle a accueilli des collégiens et des étudiants en BTS pour une journée de découverte du site. Accompagnés par le SEAT et Laurent Maly (NatureauxPattes), les participants ont découvert comment les anciennes carrières se sont progressivement transformées en espaces naturels riches en biodiversité.

Début juin, trois demi-journées d'animation ont également été proposées aux élèves de maternelle des Martres-d'Artière avec le SEAT et Jean-Philippe Barbarin, animateur musicien.

D'autres animations sont programmées tout au long de l'année auprès des établissements scolaires, des collectivités et des structures du territoire.



De nouveaux maraîchers à Champmot



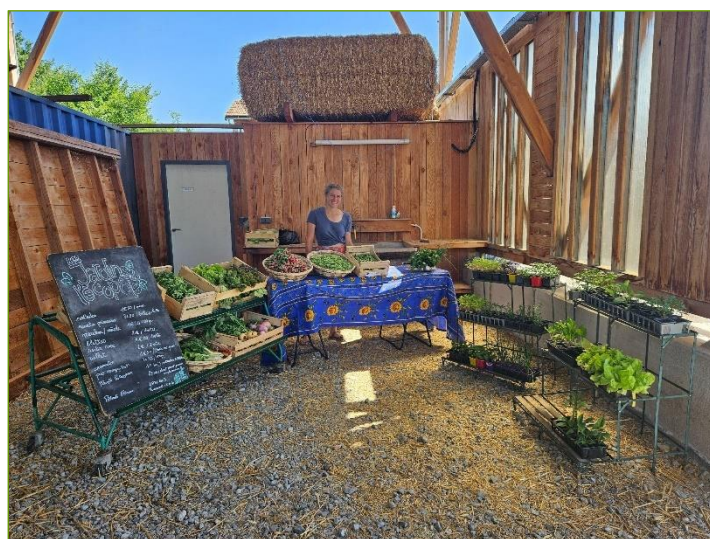
Depuis l'automne dernier puis ce printemps, l'Écopôle accueille deux nouveaux maraîchers, Nicolas Gachon et Lucie Simon, qui cultivent légumes de saison et plants potagers en agriculture biologique, sur les terres de Champmot.

Leurs productions sont proposées en vente directe :

- Mercredi de 16h30 à 19h30 à la ferme (Lieu-dit Champmot)
- Jeudi de 16h à 19h sur le marché de Mirefleurs
- Vendredi de 17h à 19h devant la Maison Grenouille, à Pérignat-ès-Allier

Une belle opportunité de consommer local tout en soutenant une agriculture respectueuse de l'environnement.

Retrouvez toutes les informations sur leur page Instagram/Facebook : @lesjardinsdelecopole



• Budget Écologique Citoyen : le projet Champmot récompensé

Grâce aux 358 votes recueillis lors du Budget Écologique Citoyen du Département, le projet porté par l'association l'Écopôle en commun a été retenu.

L'objectif est d'aménager la butte Champmot en créant un chemin fruitier participatif menant à un point de vue panoramique sur les paysages du Val d'Allier.

Une première étape importante a déjà été franchie avec la construction du belvédère réalisée avec Rural Combo, le paysagiste Adrien Dussouchet et la participation d'une vingtaine de jeunes provenant des lycées agricoles de Rochefort Montagne et de Marmilhat.

Cet automne, un nouveau chantier participatif permettra de planter une douzaine d'arbres fruitiers le long du parcours.



• L'Observatoire du Pacage renaît

Suite à l'incendie criminel qui a détruit l'ancien observatoire, une campagne de financement participatif a permis de récolter 1 540 € grâce au soutien de 31 contributeurs. Très apprécié des ornithologues et des visiteurs, cet équipement permet d'observer la faune dans des conditions privilégiées, à l'abri des regards et sans perturber les espèces présentes. Sa reconstruction a été réalisée dans le cadre d'un chantier participatif mobilisant bénévoles et partenaires de l'Écopôle.

💡 Le saviez-vous ? L'Écopôle abrite une faune et une flore remarquables. Près de 230 espèces d'oiseaux y ont été recensées. Les observatoires aménagés sur le site offrent des points d'observation privilégiés sur les étangs et les zones humides, permettant d'admirer de nombreuses espèces tout en préservant leur tranquillité.



• Les rendez-vous de l'été à l'Écopôle

Sur la piste du castor

📅 Mardi 15 juillet – 9h30 à 11h

Accompagnés de Vincent Amaridon (Pose Sauvage), partez à la recherche des traces laissées par ce discret habitant des bords d'Allier.

Tout public à partir de 7 ans

Animations gratuites sur réservation :

contact@ecopolevaldallier.fr

Balade-spectacle en musique

📅 Mercredi 12 Août – 10h à 11h30

Partez à la découverte de l'Écopôle avec Jean-Philippe Barbarin pour une balade mêlant musique, paysages et nature.

Tout public (y compris Bébé porté)

Retrouvez-nous sur :

📷 Instagram : [@ecopolevaldallier](https://www.instagram.com/ecopolevaldallier)

👍 Facebook : Ecopole Val d'Allier

🌐 Site internet : ecopolevaldallier.fr

tél. : 04 73 78 96 83 – mail : contact@ecopolevaldallier.fr

Une exposition photographique à découvrir

À l'occasion des Journées européennes du patrimoine (mi-septembre), une exposition photographique retracera l'histoire de l'Écopôle du Val d'Allier.

Présentée pendant une semaine dans la salle des mariages de la mairie de Pérignat-ès-Allier, elle mettra en lumière l'évolution du site, depuis les anciennes carrières jusqu'à l'espace naturel, agricole et pédagogique que nous connaissons aujourd'hui.

Cette exposition est réalisée en partenariat avec le Club Photo de Pérignat.

Des sorties et activités intergénérationnelles à la MARPA

- **"Jouons ensemble"** avec l'école de la Roche Noire
 - préparatifs et ateliers manuels pour la chasse aux œufs (avril)
 - Grande chasse à l'œuf et omelette partagée (avril)
 - Pique-nique transformé (cause météo) en jeux et repas tous ensemble dans la mairie (juin)



- **Projet "J'irai danser chez vous"** (mars) organisé par Sandrine de Billom Communauté : une rencontre danse en 10 dates, animée par Marion de Boom Structure Trois ateliers de transmission entre Marinette Dozeville, les résidents, les bénévoles de la MARPA et une classe de CE2 de l'école de Pérignat, suivis d'un spectacle, d'un repas et d'un bal participatif



- **Projet avec le réseau des bibliothèques**
3 thèmes :
 - des après-midi jeux (avril, juin, novembre)
 - des lectures à voix hautes : croc'en livre (mai) et une en novembre
 - fête du jeu, cette année à Beauregard en partenariat avec la MARPA qui prête les jeux



- **Concours de Belote** : 3^{ème} édition (avril)
24 personnes ont participé. Notre équipe de doyennes l'a remporté !

• Exposition "Espèce d'Espèces" (février)

- Participation à un atelier peinture avec Ariel et Nais
- Visite de l'exposition



• Anniversaires

Tous les mois nous fêtons les anniversaires avec goûter, cadeaux et une animation musicale.



• Repas à thème :

- Chandeleur en février, Carnaval de Menton en février, Les années folles en mars, Musette en avril



• Des sorties Balades, Cinéma, Bowling



- **Voyage dans le Jura :** Séjour intergénérationnel « Part'âge » (mars), à l'initiative de l'AVMA et de la MSA. Les seniors et les jeunes comptent parmi les populations les plus éloignées des vacances. Partir avec des jeunes contribue à une cohésion sociale, lutte contre la perte d'autonomie des plus âgés et favorise l'engagement des jeunes. 5 résidents de la MARPA ont pu participer à ce voyage avec d'autres seniors et les élèves du lycée de Sainte Florine sur 5 jours et 4 nuits. Le séjour a été bien rempli : visite d'une fruitière de Comté, miellerie, taillanderie, source du Doubs...



- **Projet intergénérationnel** avec les Pitchouns de Vertaizon (crèche) : des rencontres ont lieu tous les 2 mois



MARPA, Résidence "Le Bruchet"

26, rue de la Résistance, 63800 Pérignat-ès-Allier

Directrice : Crystelle Bremond,

Animatrice : Virginie Mohn

Tél : 04 73 77 38 58 - Mail : marpa.perignat@wanadoo.fr

Les activités proposées par le CCAS au 1er Semestre

• Le goûter des aînés

Fin janvier 2026, le goûter des aînés a rassemblé une soixantaine d'habitants de la commune pour un après-midi chaleureux et gourmand.

Entre échanges conviviaux et douceurs partagées, les participants ont été séduits par le duo transformiste « Les Talons Résille », dont le spectacle mêlant humour, chansons et métamorphoses a créé une ambiance festive et surprenante. Nos aînés ont été embarqués dans un univers de strass et de paillettes haut en couleur sur le rythme des chansons françaises.

Le public a ainsi été conquis et « les papilles satisfaites »



• Les rencontres seniors

Les Ateliers Kintsugi se sont poursuivis, et se sont conclus par la présentation des œuvres insolites créées par le groupe seniors : toutes des artistes en herbe et en devenir...

L'atelier Mémoire a rencontré un vif succès, nos participants le qualifient : bien adapté, indispensable, très satisfaisant, à renouveler. Les retours sur l'animation mettent à l'honneur Angélique (animatrice au clic de Billom), très bonne pédagogue, patiente, à l'écoute.

Final avec le pot de l'amitié et un superbe bouquet de fleurs pour Angélique.



Les 2 Atelier Rendez-vous Conso étaient animés par Que Choisir Ensemble Clermont-Ferrand :

- Avril : « Je limite ma consommation d'électricité »
- Juin : « Les arnaques, sollicitations commerciales »

Les échanges sont très intéressants, bien que le nombre de participants reste faible

Une épicerie solidaire sur le territoire

L'Épicerie Solidaire et ses ateliers existent depuis 2010. Elle est à la fois : une épicerie (aide alimentaire), un lieu d'animation (lutter contre les exclusions) et un lieu à vocation d'attribuer des colis alimentaires en urgence.

Elle s'adresse aux personnes en situation de précarité financière ayant besoin d'une aide alimentaire et pour finaliser un projet préalablement défini.

Elle est ouverte aux habitants de Billom Communauté.

Adresse : 7 avenue Victor Cohalion, Billom

Téléphone : 04.73.79.92.21

Mail : epicerie-solidairebillom@orange.fr



Dispositif « Argent de poche » : des jeunes investis pendant les vacances de février

Durant les vacances de février, huit jeunes de la commune, âgés de 14 à 17 ans, ont pris part à l'opération « Argent de poche ». Cette initiative permet aux adolescents de découvrir le monde du travail tout en s'impliquant dans la vie locale, à travers de petites missions d'intérêt général.

Trois interventions de trois heures, rémunérées 15 euros chacune, leur ont été proposées au cours de cette session.

Lors de la première demi-journée, sous la supervision de l'équipe des services techniques, ils ont contribué à la remise en état du gymnase après une compétition organisée le week-end précédent. Au programme : aide à la remise en état de la salle, retrait du balisage dans les rues et parkings environnants. L'ensemble s'est déroulé dans une ambiance conviviale et dynamique.

La deuxième intervention a mobilisé leur minutie et leur dextérité. Toujours accompagnés par les services techniques, ils ont participé au ponçage des différents éléments d'une table de style Henri II. Restauré et repeint par la suite, ce mobilier a désormais trouvé sa place dans une salle de travail de la mairie.

Enfin, lors de la dernière journée, équipés de bottes, ils

sont intervenus sur le site de l'écopôle afin de procéder au ramassage de pierres. Cette intervention a également été l'occasion de découvrir la richesse de la biodiversité locale à travers une présentation consacrée aux castors qui occupent le site, un moment à la fois instructif et apprécié.

La municipalité remercie chaleureusement ces participants pour leur implication, leur sérieux et leur bonne humeur tout au long de ces actions.



Des nouvelles du foyer occupationnel



Après le bouclier ABC en 2025, quelle fierté de ramener le bouclier BCDE en 2026.

Rugby Des champions et vice-champions de France

Le para rugby adapté marche fort au RC Riom. Depuis trois saisons, les différentes équipes, formées en fonction du degré de handicap des joueurs, cumulent les titres régionaux et nationaux comme cette saison avec un titre de champion et un titre de vice-champion de France décrochés à Moirans.

Trois équipes du RC Riom-OLA ont participé à une compétition organisée par le Comité départemental de sport adapté 38 regroupant 260 joueurs répartis en 27 équipes issues de 18 clubs. L'équipe BCDE était coachée par Priscilla Delhaye et Lilou Barbarin ; les équipes ABC 1 par Kaëlig Lefort et Mewen Chailiou et ABC 2 coachée par Anaïs Seval.

À noter que 14 accompagnateurs étaient également présents pour encadrer les 29 joueurs et joueuses engagées dans la compétition : « Les

trois équipes passent en tête
Les trois équipes Riom-OLA ont terminé en tête des rencontres de qualifications du samedi disputées sous un soleil ardent.

Le lendemain cette fois sous la pluie

et le froid, l'équipe ABC 1 gagnait sa demi-finale contre Seyssins par 4 essais à 3 mais perdait en finale face à Fayence-Meaux 7 essais à 2 pour tout de même valider un titre de vice-champion de France après le titre acquis la saison passée. La performance de la journée est revenue à l'équipe BCDE, la catégorie la plus forte, qui s'est imposée 9 essais à 6 contre Moirans puis 8 essais à 6 face à Landes SA pour décrocher un titre de champion de France, véritable Graal pour tout rugbyman en activité. ●

Pour la deuxième année consécutive, grâce à l'association OLA, nos rugbyman reviennent de Grenoble avec le titre de champions de France et vice-champions de France en para-rugby. L'association propose des journées pétanque et tennis de table, du foot en septembre et bien d'autres... Grace à cette association nos résidents peuvent découvrir, favoriser l'inclusion en milieu ordinaire, faire de belles rencontres, ce qui est très valorisant pour eux et une grande fierté pour nous les professionnels. (photo : William Dauphant Champion de France 2026 de pétanque)



Tout se passe bien chez les ados

● Sorties de Vacances

Durant les vacances scolaires, les jeunes ont eu l'opportunité d'aller au Laser Game et à Adventure Center.



Les jeunes ont aménagé la salle des associations à l'étage du club ados pour avoir accès à un nouvel espace.

● Soirée années 80

En partenariat avec la section Enfa'Randole de l'Amicale Laïque, la conception de décorations pour la soirée « années 80 » a fait l'objet de super temps d'échanges.



● Panique à bord : un Cluedo immersif !

Project'Ado a organisé son événement « Panique à bord » le 12 juin dernier. Le public a répondu présent et s'est prêté au jeu en menant l'enquête lors de ce moment convivial. Grâce à la bourse « Agir Jeunes », un dispositif proposé par Billom Communauté, les jeunes pourront s'offrir une journée au parc d'attractions Le PAL au mois de septembre.

Un grand merci à Enfa'randole, à l'Amicale Laïque, à la municipalité ainsi qu'à Billom Communauté pour leur soutien dans la réalisation de ce projet.



Voyage à l'école du Pré-de-l'Eau

• Le voyage scolaire des CM1 et CM2 à Toulouse

« Nous sommes partis avec les deux classes de CM à 7h30 en direction de Toulouse ! Après six heures de route, nous sommes enfin arrivés dans le centre-ville de la « Ville Rose ». Nous avons rejoint une guide pour une visite sur le street-art. Nous avons pu voir un graffiti de l'artiste Invaders qui fait des mosaïques et qui est présent dans 170 pays. Nous avons vu aussi le premier graffiti fait sur Toulouse qui date de 1987. Puis nous sommes passés devant un énorme graff de l'artiste 100taure qui peint beaucoup de limaces et des personnages comme Mickey ou Bob L'Eponge d'une façon bizarre. On a appris ce qu'étaient un crew (un groupe de graffeurs) et un blaz (la signature du graffeur). Ensuite nous avons pris le métro et nous avons repris le bus pour aller au centre. Le soir on a fêté l'anniversaire de Maéline.

Le jeudi matin nous avons pris le bus pour aller à la Cité de l'espace. Quand nous sommes arrivés nous sommes allés voir le planétarium. Nous nous sommes installés dans des sièges très confortables

et l'écran nous donnait l'impression d'être dans l'espace. Nous avons eu une présentation des étoiles et des différentes constellations et on devait répondre à des questions sur un boîtier. Ensuite nous sommes allés dans une reproduction de la station Mir. Cela nous montrait comment vivaient les astronautes à l'intérieur. Après nous sommes allés voir la maquette à taille réelle de la fusée Ariane. Elle était énorme. Après nous avons vu un spectacle des robots martiens.

La scène donnait l'impression d'être sur Mars. Enfin nous avons vu le film en IMAX qui parlait du télescope spatial Hubble qui explore les confins de l'Univers.

Le troisième jour était le jour du retour, on a mis nos bagages en soute mais nous avons quand même fait deux visites. D'abord le musée Aéroscopia qui est un musée sur l'aviation. Il y avait des avions disposés un peu partout. Notre guide nous attendait puis elle nous a montré la reproduction du premier avion qui a pu voler, ensuite la guide nous a montré les avions militaires (comment ils fonctionnaient ...). Après nous sommes rentrés dans le Concorde et on a vu les différentes classes de voyageurs qui existaient. On a vu le A380 qui a deux étages et qui pouvait transporter plus de 800 passagers en même temps. On est rentrés à l'intérieur et on a tout visité sauf le cockpit qu'on a juste vu. Après cette visite nous sommes allés à la Halle de la Machine et nous sommes montés dans le Minotaure. Il y avait de la brume qui sortait de ses narines. C'était très impressionnant car le minotaure était très grand et il nous envoyait de l'eau par les narines. A l'intérieur de la Halle de la Machine, il y avait plein d'inventions bizarres qu'une dame rigolote nous a présentées. Enfin nous avons fait un tour à la boutique, on a fini de manger puis nous sommes repartis en Auvergne. »



Ateliers et projets à l'école

Ateliers « Mieux vivre ensemble »

« Nous avons accueilli Emilie pour des ateliers "Mieux vivre ensemble", le mardi matin. Ce projet vise à mettre en place le banc de l'amitié pour aider les élèves qui ont un problème dans la cour.

Pendant la première séance, nous avons expliqué ce qu'est une émotion. Puis nous les avons nommées. Nous avons appris à les reconnaître avec des jeux de mimes.

La deuxième séance, nous avons expliqué ce qu'est l'empathie. A partir de situations possibles à l'école, nous nous sommes mis à la place des autres pour mieux comprendre leurs réactions et leurs émotions. Nous avons vu qu'il est important de s'écouter et de ne pas couper la parole quand un autre élève parle. Nous avons fait un parcours les yeux bandés et des petits jeux où il fallait ignorer celui qui nous parle.

Les deux dernières séances, nous avons fait des jeux de rôle pour savoir quoi faire quand un élève est sur le banc de l'amitié. Comment lui parler ? Puis nous avons écrit les règles du banc de l'amitié. Enfin, nous avons cherché des idées pour le décorer. Nous sommes tous d'accord pour



mettre plein de couleurs ! Nous devons maintenant le décorer et passer dans les classes pour expliquer le règlement du banc de l'amitié. »

Les élèves de CM1

Le Projet ATE

• Le cerisier

Toute la classe de cm2 a planté un cerisier aux abords du Petit Bois et du stade de rugby au mois de décembre. On était avec la maîtresse et Vincent Amaridon. La mairie nous avait déjà fait un énorme trou. On a passé toute la matinée à le remplir de terre puis à le protéger avec de la paille et des cailloux. Il ne fait pas encore de cerises car il est trop jeune mais il a de jolies feuilles. On a hâte de goûter les cerises !



• La table de reconnaissance des arbres

Le 7 mai 2026, nous avons travaillé avec notre animateur nature Vincent sur les arbres. Nous avons appris à les

reconnaître selon les formes des feuilles comme l'érable avec ses feuilles palmées ou le peuplier tremble avec ses feuilles dentées, la couleur de l'écorce, les fruits etc.

Justement si vous êtes intéressés, venez voir la table de reconnaissance qui a été installée en fin d'année scolaire aux abords du Petit Bois.

• La table de pique-nique

Enfin, toute la classe de CM2 a construit une table de pique-nique le 1^{er} juillet 2026 suite à notre demande à notre conseil de classe. Monsieur Buche, l'ancien maire, nous avait dit oui et Monsieur Da Silva, le nouveau maire, a organisé la construction avec un intervenant de la mairie et un artisan qui vont nous aider à la construire. On a présenté toutes nos actions à nos parents, aux personnes de la mairie et aux propriétaires du Petit Bois le 2 juillet 2026 avec aussi les anciens élèves de cm2 de l'an dernier et on a fêté la fin de notre projet.

• Les affiches (voir ci-contre)

Pour notre projet ATE on voudrait aussi faire comprendre aux personnes qui viennent dans le Petit Bois qu'il ne faut pas jeter les déchets dans la nature. On en retrouve souvent et on les ramasse pour les mettre dans les poubelles qui se trouvent juste au bord du Petit Bois mais il en reste toujours. En effet, il faut préserver la nature car elle est belle et précieuse et respecter les lieux car plein d'animaux différents y vivent et se nourrissent.



Petite enfance

Le Relais Petite Enfance de Billom Communauté est le Guichet unique d'accès aux modes d'accueil du territoire :

- Pré-inscription pour les deux multi-accueils, et gestion des Commissions d'attribution des places
- Gestion et édition d'une liste actualisée des assistant(e)s maternel(le)s du territoire en lien avec la PMI
- Informations juridiques et administratives, principalement l'accompagnement des parents particuliers-employeurs AM et GED

En lien avec le service jeunesse, participe à la formation depuis cette année de jeunes baby-sitters sur le territoire. Toutes les informations sont disponibles sur le site de Billom Communauté (www.billomcommunaute.fr), menu « Vie pratique », rubrique « Petite Enfance » et rubrique « Enfance » pour la l'annuaire de baby-sitters.

Le service reste disponible pour tout renseignement complémentaire au 04 73 73 43 28 (rpe@billomcommunaute.fr)

RPE ⁽¹⁾

« Relais Petite Enfance »

Place de la Prévôtat - 63160 BILLOM

04 73 73 43 28

rpe@billomcommunaute.fr

Multi-accueil ⁽¹⁾

« Les Pitchouns du Jauron »

6 bis, avenue Léon Blum - 63910 VERTAIZON

04 73 68 12 69

pitchouns@billomcommunaute.fr

Multi-accueil

à gestion parentale

« Les Petits Dômes »

81, route de l'ancienne école Le bourg
63160 GLAINE-MONTAIGUT

04 73 68 58 17

lespetitsdomesglaine@gmail.com

lespetitsdomes.wixsite.com/monsite

Le RPE est un lieu neutre d'information, d'animation, de rencontres et d'échanges autour de l'accueil du jeune enfant.

Pour les assistant(e)s maternel(le)s et gardes à domicile :

- Accompagnement dans la recherche d'enfants à accueillir et dans la relation avec les familles
- Rencontre avec d'autres assistant(e)s maternel(le)s
- Soutien dans la démarche professionnelle

Pour les personnes souhaitant devenir assistant(e)s maternel(le)s agréé(e)s :

- Information sur les démarches à entreprendre

Pour les parents ou les futurs parents :

- Présentation des différents modes d'accueil
- Pré-inscription pour les deux multi-accueils
- Gestion des commissions d'attribution des places en crèche
- Informations juridiques et administratives
- Accompagnement pour trouver un(e) assistant(e) maternel(le)

Pour les enfants :

- Lien de découverte et d'éveil

(1) Ces 2 services sont gérés par Billom Communauté

• Ouvert du lundi au vendredi.

• De 7h30 à 18h.

• Il est agréé pour 26 enfants.

• De 10 semaines à 4 ans.

« Les Pitchouns du Jauron » est une structure multi-accueil qui s'adresse en priorité aux enfants qui résident sur le territoire de Billom Communauté. Cependant en fonction des places disponibles, les enfants des communes environnantes peuvent être inscrits en accueil occasionnel à raison d'une majoration de tarif de 20%.

Sa mission est de garantir un accueil sécurisant tant sur le plan affectif que matériel pour l'enfant et sa famille.

Au quotidien, une équipe de 12 professionnels qualifiés accompagne les enfants dans le respect de leur individualité et de leur développement. C'est à travers l'expérimentation et la découverte que l'enfant devient acteur de ses acquisitions.

• Ouvert du lundi au vendredi.

• De 7h30 à 18h15

• Il est agréé pour 17 enfants.

• De 10 semaines à 4 ans.

« Les Petits Dômes » est une structure multi-accueil à gestion parentale c'est à dire que les parents des enfants accueillis adhèrent et participent à sa gestion : membres du bureau, commission pédagogique, commission festive, commission bricolage...

8 professionnelles qualifiées dans la petite enfance veillent au bien-être des enfants, en privilégiant un climat relationnel satisfaisant et un environnement réfléchi, adapté et riche d'expériences.

Le projet pédagogique des Petits Dômes repose sur l'accueil individualisé de l'enfant et de sa famille.

Nous considérons que chaque enfant est doté de compétences, capable d'initiatives et acteur de son propre développement.



Pour les multi-accueils :

En accueil occasionnel les enfants peuvent être accueillis de manière ponctuelle selon les places disponibles. En accueil régulier un contrat est conclu avec la famille et le multi accueil.

Les tarifs sont calculés en fonction des revenus des parents.



Soutiens Scolaire "Le Savoir pour Tous"

La commune de Pérignat s'associe à **Pass-Education.fr** pour offrir à tous ses habitants et aux établissements scolaires un **accès entièrement gratuit à la plateforme de soutien scolaire numérique : LE SAVOIR POUR TOUS.**

Profitez gratuitement de **10 000 ressources pédagogiques numériques** de qualité, couvrant tous les niveaux, de la maternelle au collège :

- Des vidéos éducatives pour apprendre ou revoir les notions clés du programme.
- Des quiz interactifs et exercices en ligne pour s'entraîner et se préparer aux évaluations.
- Plus de 5 000 jeux éducatifs pour apprendre tout en s'amusant.
- Des cahiers d'activités pour approfondir ses connaissances tout au long de l'année.

Connectez-vous dès maintenant à la plateforme numérique et profitez gratuitement de toutes les ressources !

Le lien vers la plateforme dédiée à Pérignat est disponible sur le site de la commune (www.perignat-es-allier.fr)

Un projet Cantine à Pérignat

La municipalité et la direction du centre de loisirs travaillent depuis plusieurs mois sur une modification du fonctionnement de la confection des repas.

Il s'agit de se doter d'un plan alimentaire structurant, intégrant les grands repères nutritionnels, et permettant à l'agent de cuisine d'être autonome dans la conception des menus à partir de ce plan.

L'objectif étant d'avoir toujours une alimentation saine, de qualité, locale, avec une dimension éducative, en respectant le cadre réglementaire (50% de produits durables dont 20% de bio, 1 menu végétarien par semaine, action du gaspillage alimentaire...), avec une dynamique territoriale (en soutenant les filières agricoles locales, en développant une alimentation saine et accessible, et en limitant l'impact environnemental), tout en maintenant les menus à 2€, en renforçant l'éducation à l'alimentation auprès des enfants et des parents, et en impliquant les agents.



La municipalité se détacherait du contrat actuel avec la société qui assure l'approvisionnement des denrées alimentaires et propose les menus en respectant le cadre alimentaire ; les agents du centre de loisirs reprendront en main les commandes et achats en direct avec les fournisseurs, l'élaboration des menus à l'aide du plan ali-

mentaire élaboré en amont, la coordination des programmes d'animation autour de l'alimentation. Ce changement d'organisation s'appuie sur les retours d'expériences locaux qui montrent des évolutions progressives.

Un vent d'air frais à la cantine

Les épisodes caniculaires sont de plus en plus fréquents, et arrivent de plus en plus tôt dans la saison. Des records de température ont été observés dans les locaux du centre de loisirs. Afin de permettre aux enfants de se restaurer dans de meilleures conditions, la salle de cantine a été équipée d'une climatisation.

Réseau de lecture publique

De la frange de l'agglomération clermontoise aux hauteurs du Livradois, le réseau de lecture publique de Billom communauté relie 18 bibliothèques municipales du territoire. Il permet aux adhérents de bénéficier d'une carte unique, gratuite pour tous, de conditions de prêt harmonisées, et d'animations itinérantes.

À la médiathèque du Pré-de-l'Eau, à Pérignat, en tant qu'adhérent individuel, vous pouvez ainsi emprunter, comme sur tout le réseau :

- jusqu'à 12 documents (livres, jeux, DVD, etc.) dont 4 jeux, 4 DVD, 4 nouveautés,
- pendant 4 semaines,
- renouvelables 1 fois.

Vous pouvez également réserver jusqu'à 12 documents en provenance des 18 bibliothèques, directement de votre compte lecteur en ligne (ou en vous adressant à vos bibliothécaires).

Vous pouvez enfin bénéficier des services de la médiathèque numérique départementale (offre de films, livres numériques et modules d'autoformation en ligne...).

Renseignements réseau de bibliothèques :

04 73 79 88 28 - reseaubib@billomcommunaute.fr

Portail : billomcommunaute.reseaubibli.fr

A venir...

Dimanche 11 octobre (14h - 18h), les bibliothécaires organisent la 12^e édition de la Fête du jeu à Beauregard-l'Évêque : en famille, entre amis ou même en solo, venez découvrir les jeux du réseau de lecture, vous initier au jeu de rôle, tenter un escape Game... Le + 2026 : focus sur le jeu d'échec avec Miss Boll et le Pays d'art et d'histoire.

Du 7 au 31 octobre, les médiathèques de Billom Communauté accueillent la 3^{ème} édition du festival départemental *Ouvrez, ouvrez les livres aux bébés* : une programmation de spectacles et d'ateliers mêlant musique et livre, gratuite, ludique et fédératrice, à destination des 0-6 ans et de leurs familles.

Vendredi 4 décembre (18h30), soirée de clôture du « Croc' en livres », le prix littéraire du réseau de lecture à la médiathèque du Pré-de-l'Eau.

L'école de musique de Billom communauté.

L'école de musique est un lieu d'échange, de découverte et d'enseignement de la musique ouvert à tous, adultes et enfants à partir de 4 ans.

Cours proposés

Pour les 4-6 ans : Séances d'éveil musical à Mur-sur-allier (Mezel) le mercredi de 17h30 à 18h30.

A partir de 7 ans à Pérignat-ès-Allier (mairie) : Batterie, accordéon le lundi soir ; piano le mercredi après-midi et flûte traversière le samedi matin. Des cours de guitare sont aussi proposés le vendredi soir à Mezel.

De nombreux autres disciplines sont possibles à Billom en clarinette, saxophone, tuba, trombone, cor d'harmonie et trompette, violon, guitare acoustique et électrique, guitare basse, technique vocale / voix, ensembles jazz, rock etc.

Les permanences d'inscription

Elles auront lieu à Pérignat-ès-Allier (mairie) le **mardi 1^{er} septembre de 18h15 à 19h15.**

Autres lieux :

- **Vertaizon** (sous la salle des fêtes, salle G. Aussourd) : jeudi 03 septembre de 17h15 à 19h15

- **Billom** : mercredi 02 septembre de 16h15 à 19h15 (école de musique) et samedi 05 de 10h00 à 12h00 (forum des associations)

PORTES OUVERTES :

le vendredi 04 septembre de 17h15 à 19h15 à l'école de musique à Billom. (Rencontres avec les professeurs, essais d'instruments...)

Renseignements :

ecoledemusique@billomcommunaute.fr

Frédéric GERMOT (directeur) au 06.72.23.85.89

Une programmation estivale pour tous avec le Pays d'Art et d'histoire

Billom Communauté porte le label Pays d'art et d'histoire depuis 2010. Ce label est attribué par le ministère de la Culture aux communes et communautés de communes qui s'engagent dans une politique de sensibilisation à la qualité du patrimoine, de l'architecture et du cadre de vie. A ce titre, chaque année le service patrimoine de Billom Communauté organise une programmation riche et variée pour tous.

En juillet et août, retrouvez tous les rendez-vous autour du patrimoine bâti et naturel, mais aussi les ateliers en famille, et les visites à la tombée la nuit.

Chaque semaine, vous pouvez choisir entre des visites guidées pour explorer un site, un bourg ou un monument du territoire ou partir à la découverte d'un site naturel.

Le Pays d'art et d'histoire sera présent à Pérignat le mardi 23 juillet à 10 h pour un atelier « apprenti archéologue » pour découvrir le passé antique de la commune. En plongeant dans les bacs de fouille, tel un chantier d'archéologue, les apprentis trouveront ce qui s'y cache : des os ? des graines ? du mobilier ? Il faudra ensuite analyser les découvertes pour savoir à quelles périodes elles appartiennent !

Attention jauge limitée, sur réservation au bureau d'information touristique de Billom.

La programmation se poursuit à l'automne, avec les Journées Européennes du patrimoine et des

visites « magie du patrimoine », en collaboration avec un magicien. Mais c'est surtout Blaise Pascal qui sera l'invité d'honneur de la fin de l'année 2026, avec un programme dédié à ce mathématicien, physicien, inventeur et philosophe !

Vous pouvez retrouver le détail de la programmation sur le site internet de Billom Communauté, ou au bureau d'information touristique de Billom – Rue Carnot, Billom - 04 73 68 39 85.

Attention, toutes les animations sont sur réservation au bureau d'information touristique de Billom ou en ligne sur le site vacances-livradois-forez.fr



• Une légende de série télé à Pérignat-sur-Allier !

Une excellente soirée à Pérignat-sur-Allier le 13 mars 2026 avec Alison Arngrim, l'inoubliable Nellie Oleson, la célèbre peste attachante de La Petite Maison dans la Prairie, accompagnée de son ami et partenaire de scène Patrick Loubatière, écrivain, professeur, artiste et passionné des années 80. Le spectacle a rencontré un grand succès devant une salle comble.

Dans leur spectacle « Nellie Oleson enflamme les années 80 », ce duo complice nous embarque dans un voyage plein d'humour et de nostalgie. Entre anecdotes, musique, interactions avec la salle et moments de rire, la soirée défile avec beaucoup de plaisir.

À l'issue de la représentation, Alison et Patrick ont pris le temps d'échanger avec le public lors d'une séance de dédicaces et de photos, restant disponibles jusqu'au dernier spectateur avec une grande gentillesse.

Un grand bravo à Alison et Patrick pour leur talent, leur générosité et leur belle complicité sur scène, ainsi qu'aux organisateurs et avant tout un grand merci surtout aux bénévoles de l'Amicale Laïque pour cette soirée chaleureuse et réussie.



> Alison Arngrim (en rose), Patrick Loubatière (au chapeau), et les bénévoles

• Une « semaine musicale » à Pérignat

Pour sa 3^e édition, « La semaine musicale » programmée par l'école de musique de Billom Communauté a eu lieu à Pérignat-ès-allier du lundi 30 mars au vendredi 03 avril. Ce fut l'occasion pour de très nombreux élèves de monter sur scène et de montrer au public le travail réalisé durant plusieurs mois avec leurs professeurs. La semaine s'est clôturée par une soirée originale dédiée aux musiques du XX^e siècle, ce qui a fait écho aux interventions scolaires de V. Tortajada, professeure à l'école de musique qui a préparé dans le cadre du festival des musiques démesurées le projet « Big Petit Bang », donné à Billom le 5 mai dernier.



• Des supporters au rendez-vous pour la Coupe du Monde

Les pérignatois étaient au rendez-vous en ce début d'été pour la Coupe du Monde de Football qui se tenait au Canada, aux Etats-Unis et au Mexique : l'ensemble des matchs joués par l'équipe de France étaient retransmis à la mairie.

Les spectateurs ont pu profiter de la fraîcheur de la Salle des Mariages ainsi que des 2 écrans à leur disposition. La commission Culture, à l'initiative de ces soirées, se réjouit de l'enthousiasme du public et remercie l'Amicale Laïque d'avoir assuré l'hydratation de chacun.

Une opération à renouveler pour d'autres occasions.



La Saison Culturelle Pérignatoise 2025-2026 se termine

La Saison culturelle 2025/2026 se termine. Les bénévoles de la section culture sont heureux de vous présenter une rétrospective de leur programmation.

● La Nuit des Lucioles : une immersion poétique dans Pérignat

C'est par un spectacle onirique, **La Nuit des Lucioles**, que la saison a démarré en beauté en octobre 2025. Ce projet marquait la sortie de résidence artistique de la compagnie parisienne **Luüm**, qui s'est immergée pendant plusieurs semaines dans la vie pérignatoise.

Sous la contrainte de la thématique « *la nuit pérignatoise* », les artistes ont posé leurs valises à Pérignat pendant plusieurs semaines. Ils ont rencontré les habitants, recueilli leurs histoires, partagé des goûters, des apéritifs et des tranches de vie.

Le résultat fut un spectacle sur mesure, conçu spécialement pour les Pérignatois. Les 80 spectateurs au rendez-

vous ont été invités à sortir leurs lampes de poches pour une balade nocturne, du Château d'eau jusqu'à la Place Onslow. Tout au long du parcours, des scénettes théâtrales ont plongé les spectateurs dans l'univers intime et poétique des anecdotes locales, explorant le rapport unique des habitants à la nuit.

Le point d'orgue de cette soirée a eu lieu sur la Place Onslow, où la chorale de l'Amicale Laique a interprété He-goak, ce chant basque désormais bien connu des Pérignatois. Ce moment suspendu était encore plus fort avec un éclairage à la bougie et la puissance de ce chant magnifiquement interprété.

● It can bidone : un western hilarant

Samedi 15 novembre 2025, la salle polyvalente a accueilli un spectacle aussi original que drôle : **It Can Bidone**, proposé par la troupe du **Lazzi Serpolet Théâtre**. Cette soirée a réuni une centaine de spectateurs pour une expérience étonnante mêlant cinéma et théâtre.

"It Can Bidone" est une création audacieuse qui revisite en direct le film "It Can Be Done Amigo" (1972) de Maurizio Lucidi, avec Bud Spencer et Jack Palance. Sur scène, trois comédiens, un musicien et un bruiteur ont recréé une bande-son décalée, transformant ce western

classique en une expérience théâtrale et comique. Chaque réplique, chaque bruitage et chaque note de musique ont été joués en direct. Les rires et les applaudissements ont rythmé la soirée, confirmant le talent de la troupe pour détourner les codes du western et surprendre les spectateurs.

Une belle réussite pour cette soirée conviviale, qui a su rassembler petits et grands autour d'un moment culturel et festif.

● Traces de Vies : Des documentaires qui questionnent la société

L'année 2027 a débuté en beauté avec **une soirée hors-murs du festival Traces de Vies**, entièrement consacrée aux documentaires sociaux. Une sélection de films percutants a su provoquer la réflexion et animer les débats.

L'un des temps forts de la soirée a été la présence de Camille Varenne, réalisatrice du film *Wolobougou*. Son documentaire, qui suit Honorine Soma, une sage-femme

burkinabè ayant fait de son métier un vrai combat, a suscité l'admiration et soulevé mille questions auxquelles la réalisatrice a pris le temps de répondre. À travers son récit, c'est une aventure à la fois intime et universelle qui s'est révélée, touchant profondément le public.

Et comme à chaque édition, l'entre-acte a pris une dimension gastronomique, grâce à un excellent buffet composé des spécialités apportées par les spectateurs.

● Un spectacle familial

Le dimanche 8 février, c'est l'aventure du chat **Chatouille** qui a été contée et chantée aux enfants et grands enfants par **Sébastien Guerrier**.

Le spectacle s'appuyait sur un dessin animé au graphisme somptueux, projeté en arrière-plan sur plusieurs écrans. Ce dispositif immersif permettait au comédien d'interagir directement avec Chatouille, créant une expérience visuelle et musicale captivante pour le public.



● Exposition Espèce d'espèces

Les artistes **Naïs Marcon** et **Ariel Lancman** ont exploré du 7 au 22 février 2026, à travers peintures et installations, les liens profonds entre humains et animaux. Une réflexion artistique sur la tendresse, la zoothérapie et les frontières entre espèces, que plus de 200 personnes ont pu découvrir.

Les artistes ont eu la gentillesse de proposer un atelier ouvert aux habitants et notamment aux résidents de la MARPA pour découvrir et pratiquer les techniques des deux artistes, créant ainsi des moments d'échange et de partage intergénérationnel.

● Magie et émotion

Samedi 11 avril, **Tom Wouda** nous a proposé son spectacle *Authentique* ! 100 personnes se sont déplacées et ont offert une standing ovation finale à l'artiste.

Le magicien a su captiver son auditoire avec des tours à couper le souffle, tout en partageant sa passion pour la magie avec humour. Une sacrée performance ! Il a su adapter ses tours à notre salle polyvalente et convaincre plusieurs pérignatois enthousiastes de monter sur scène et participer à ses incroyables tours.



● La Guerre des restos a eu lieu

Inspiré d'une émission culte, cet événement inédit a vu s'affronter en toute bienveillance trois équipes dans la création de restaurants éphémères. Les candidats se sont donnés à fond pour offrir à leurs clients d'un soir une expérience culinaire incroyable. Les restaurants ont affiché complet, et nous tenons à remercier nos jurés qui ont joué le jeu : Audrey de la Maison Grenouille, Dana de la MARPA, et Alicia du Fournil de Pérignat. Jurés et clients

ont donné leurs avis, exprimé des coups de cœur et des recommandations. La dernière soirée s'est close sur une cérémonie de remise des prix sous les applaudissements chaleureux des clients.

Vu le succès de l'opération, nous pourrions reconduire l'opération. N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez monter une équipe.



● Le cinéma sous les étoiles

La saison se terminera le **vendredi 28 août** avec le traditionnel **ciné plein air** sur la Place Onslow. Nous sommes actuellement en pleine sélection des meilleurs courts-métrages issus du festival de Clermont-Ferrand de février dernier. Nous espérons vous y voir nombreux, et avons hâte de vous retrouver à la rentrée pour notre **saison culturelle 2026/2027**.

Résidences d'artistes : un nouveau programme culturel sur le territoire

La commune de Pérignat-ès-Allier met en place un programme de résidences d'artistes, en partenariat avec la commune de Parent et avec le soutien du programme européen LEADER.

Ce dispositif s'inscrit dans une volonté de développer des projets culturels en lien direct avec les habitants et les structures locales du territoire. Il a également été rendu possible grâce à la transformation d'une partie de la mairie en espace dédié à l'accueil et à la création artistique.

Une résidence d'artiste, c'est quoi ?

Une résidence d'artiste permet d'accueillir des artistes pendant plusieurs semaines sur le territoire afin de développer un projet de création en lien avec les habitants.

Ces résidences comprennent :

- des temps de rencontre et de création avec les habitants,
- des actions auprès des structures locales (écoles, MARPA, foyer occupationnel...),
- une restitution finale gratuite et ouverte à toutes et tous.

Des projets ancrés dans le territoire

Les artistes ont été sélectionnés à la suite de l'appel à projets « Du lieu au lien », qui a suscité un fort intérêt avec 85 candidatures reçues.

Les projets ont été choisis en fonction de leur qualité artistique, de leur lien au territoire, de la place donnée aux habitants et de leur attention aux enjeux d'inclusion et d'environnement.

Une sélection collective

Un comité de sélection réunissant élus, habitants et acteurs associatifs s'est réuni le mardi 26 mai pour étudier les projets. Une douzaine de propositions ont été présentées et plusieurs ont été retenues.

Des projets autour de l'alimentation et du lien social

Les résidences retenues s'articulent autour de la thématique de l'alimentation et de la convivialité.

Un premier projet donnera lieu à un grand banquet participatif mettant en valeur l'histoire et les richesses de Pérignat-ès-Allier.

Un second projet proposera en 2027 un cabaret et un bal populaire, autour de formes artistiques festives et collectives.

De nombreux temps de rencontre avec les habitants seront organisés tout au long de l'année 2027 pour construire ces projets ensemble.

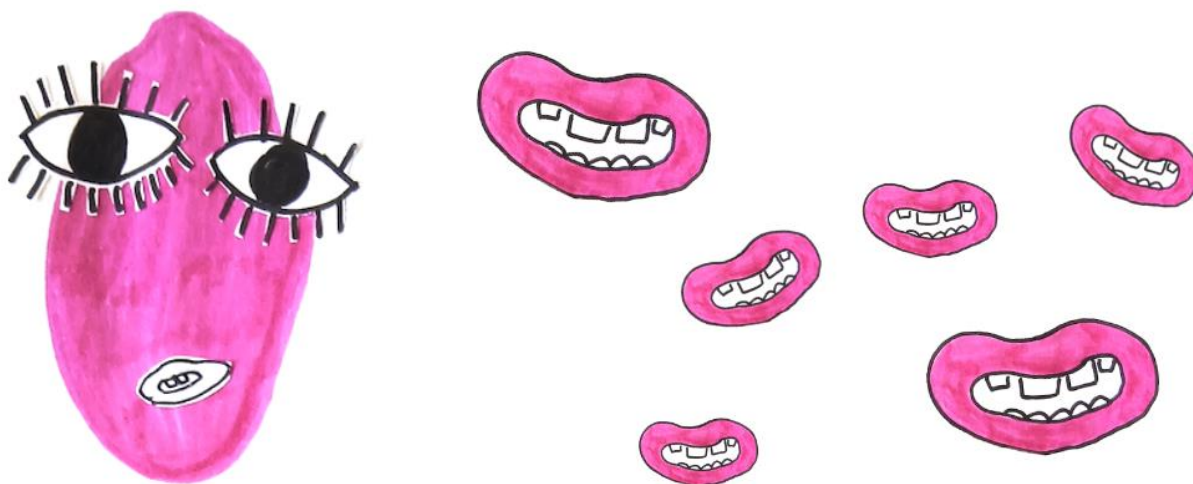
Un projet soutenu et financé

Ce programme est financé en grande partie par le fonds européen LEADER et s'inscrit dans un partenariat entre les communes de Pérignat-ès-Allier et de Parent.

Il permet également de soutenir l'accueil des artistes et l'organisation des restitutions publiques.

Ce programme vise à favoriser la rencontre entre artistes et habitants, à rendre la création accessible à toutes et tous et à développer des projets culturels ancrés dans le territoire.

Rire de nos angoisses et partager des frites, voilà notre projet d'action culturelle pour la saison prochaine.



Pérignat 2035 : construire une vision partagée de l'avenir du territoire



La commune engage une démarche intitulée « Pérignat 2035 », menée en partenariat avec la commune de Saint-Maurice-ès-Allier. Ce projet bénéficie du soutien du programme européen LEADER, à hauteur de 80 %. Ce dispositif européen soutient notamment les démarches qui permettent d'imaginer et de préparer l'avenir des territoires ruraux et de renforcer leur attractivité.

L'objectif de cette démarche est de faire émerger une vision à la fois désirable et réaliste de l'évolution du territoire dans les années à venir.

Elle s'appuie sur un travail de diagnostic mené avec des experts des questions territoriales, de transition écologique et de récits. Il s'agit d'identifier les forces du territoire, ses ressources, mais aussi ses fragilités et les enjeux auxquels il devra faire face dans les prochaines années.

Ce premier travail permet de poser un cadre de réflexion commun avant d'ouvrir plus largement la démarche aux habitants.

Donner la parole aux habitants

La seconde étape consiste à aller à la rencontre des habitants afin de **recueillir leurs témoignages sur le village : ce qu'il a été, ce qu'il est aujourd'hui, et ce qu'il pourrait devenir.**

Des temps d'échanges et de rencontres seront organisés dans différents lieux du territoire. **Les habitants sont également invités à partager leurs souvenirs, récits, photographies ou écrits autour de la vie du village.**

Des ateliers avec des artistes et des journalistes

La démarche s'appuiera également sur l'intervention **d'artistes et de journalistes, notamment photographes, qui proposeront des ateliers de création et de collecte de récits.** Des actions spécifiques seront menées auprès

des enfants de l'école ainsi qu'au sein de la MARPA, dans le cadre d'un **atelier intergénérationnel**. Des ateliers seront également menés avec des habitants volontaires.

L'objectif est de **rendre visible les histoires individuelles et collectives** qui composent **l'identité du village, en lien avec son histoire et son évolution.**

Construire une vision commune

L'ensemble des récits et contributions sera collecté et analysé au cours de l'été afin de nourrir une réflexion collective.

Une journée de travail ouverte à toutes et tous sera organisée à la mairie le **samedi 19 septembre**. Elle permettra, à partir de ces témoignages, d'imaginer ensemble les contours de **ce que pourrait être Pérignat en 2035, en prenant en compte les enjeux actuels, notamment environnementaux.**

Une mise en valeur des récits du village

L'ensemble des productions issues de cette démarche donnera lieu à une mise en valeur dans l'espace public à travers **une fête dans les rues du village prévue en juin 2027.**

Cette restitution viendra clôturer la démarche en donnant à voir et à entendre les récits du territoire, dans une forme partagée et accessible à toutes et tous.

Contact pour inscription et témoignages : czamith.perignat@gmail.com

Patrimoine et Mémoire

● Procès-verbaux de la destruction du clocher de Pérignat es Allier en 1793

« Aujourd'hui vingt-quatre brumaire an second (14 novembre 1793) de la république une, indivisible et démocratique, moi Scévola-Gardelon commissaire, me suis, en vertu de la commission qui m'a été donnée par l'administration du district de Billom, pour l'enlèvement des matières d'or, d'argent, de cuivre et des cloches, dans le canton de Mirefleurs, transporté à Pérignat faisant partie du dit canton où accompagné de plusieurs officiers municipaux et du ministre du culte, me suis rendu à l'église où j'ai trouvé ; en argent, un calice, une patène, un ciboire, un soleil et une custode ; en cuivre, une grande croix, deux chandeliers, un plat, deux lampes, trois reliquaires, une petite croix, un encensoir, un autre plat, une seconde croix, deux anges en forme de chandeliers, un bénitier et une grande croix, et trois cloches. J'ai laissé au ministre un calice et une patène en argent. J'ai chargé le citoyen Challier et un officier municipal de la conduite des cloches et tout le cuivre. Il y a à Pérignat un four banal appartenant à Challier, qui doit être démoli*. Fait et clos ledit jour, mois et an ci-dessus et ont signé ceux des officiers municipaux qui ont su faire.

Aujourd'hui quatre nivôse an second de la République une et indivisible (**25 décembre 1793**) nous Antoine Doumaux commissaire nommé par l'administration du district de Billom rendu aujourd'hui dans la commune de Pérignat pour y opérer suivant les ordres constatés par notre commission en date du 17 frimaire avons fait assemblée la municipalité du dit lieu après lecture à elle, faite de mes ordres et de concert avec tous les membres nous nous sommes transportés dans l'église de ladite commune où avons fait abattre tous les autels sans rien excepter, avons fait brûler sur la place publique toutes les statues en bois représentants des saints ou saintes et fait briser celles en pierre.

De suite et le lendemain cinq nivôse, nous nous sommes rendus dans la sacristie pour y faire l'inventaire tel qu'il nous a été prescrit
En conséquence y avons trouvé un calice avec sa patène et un petit ciboire en argent
2° une lampe en cuivre et deux petits chandeliers
3° six nappes à couvrir les autels, trois aubes et deux surplis
4° trois chasubles et deux chapes
5° deux missels et deux livres de chant
6° la balustrade en fer du chœur, les battants et armatures des trois cloches et le battant d'une quatrième servant de timbre à l'horloge de ladite commune lesquels effets la municipalité s'est chargée de conduire au district de Billom tout de suite à l'exception de la ferraille et balustrade et ce à cause des mauvais chemins, en attendant quelques jours afin qu'ils soient un peu plus praticables.

Se sont chargés de plus les municipaux de la commune de Pérignat d'abattre ou faire abattre leur clocher à leur frais, se réservant de faire un encan des effets de bois provenant des autels, confessionnaux, armoires ou coffres ou démolition du dit clocher pour payer les ouvriers qui seront employés à la démolition ils se chargent de faire et parfaire dans une quinzaine pour le plus tard n'ayant pas dans ladite commune dans ce moment assez d'ouvriers pour le faire faire avec plus de célérité.

A l'égard des châteaux forts, tours et donjons ils n'en existent aucun dans cette commune pas plus de prêtres déportés ou reclus.

Avons dressé le présent procès-verbal en présence du maire et tous les conseillers municipaux. »

* C'est aussi à cette époque que le blason de la famille Challier qui se trouvait au-dessus de la porte arrière de leur maison, (aujourd'hui mairie) a été détruit.

Ce document est une transcription d'un document trouvé aux archives départementales du Puy-de-Dôme
Alain Fouillit, Patrimoine et Mémoire de Pérignat es Allier.

Blason de la famille Challier



Détruit en 1793 pendant la révolution

Eglise Sainte Agathe - Pérignat es Allier



Le clocher

● Ancienne Batellerie sur l'Allier

L'association Patrimoine et Mémoire a installé Place du Maréchal Ferrant une ancre de marine récupérée dans l'Allier et qui date de l'époque de l'essor de la batellerie sur la rivière. Pour que les visiteurs comprennent le contexte nous avons fait faire une plaque explicative apposée à côté de l'ancre.



L'ANCIENNE BATELLERIE DE LA RIVIÈRE ALLIER

Pendant des siècles, la rivière Allier a transporté des marchandises jusqu'à Orléans et Nantes, et Rochefort pour la construction et équipement des bateaux de la marine royale, tel que les mâts, le bois de charpente, le chanvre pour cordages et voiles. Puis, après l'ouverture du canal de Briard en 1642, jusqu'à Paris par la Seine. Ces marchandises étaient transportées sur des bateaux à fond plats, appelés « sapinières », le fret était, du bois, du charbon, des pierres de Volvic, du vin d'Auvergne, du blé et bien d'autres marchandises. Le long de cette rivière qui fût l'objet d'un trafic fluvial important jusqu'à l'arrivée du chemin de fer au milieu du XIXème siècle.

Cette ancre a été trouvée lors de travaux dans les carrières au bord de l'Allier. Elle équipait un de ces bateaux. Plusieurs ancres semblables ont été trouvées, car ce type de navigation était très dangereux sur une rivière non aménagée. Par ailleurs, lors des crues comme celle de 1833, la rivière pouvait faire des dégâts considérables en emportant les bateaux, et les marins.

AF

Société de Chasse : « Du loup aux chiens »

« Le chien est le premier animal domestiqué, ce qui en fait un cas particulier. Auxiliaire du chasseur, le chien de chasse a été façonné par l'homme, pour son plus grand plaisir de le voir jouer son rôle, mettre sur pied le gibier et le pourchasser dans le but de satisfaire son maître. »

L'histoire de la relation unique, qui unit le chien aux humains, se lit autant dans les gènes que dans les os. Si l'on ne connaît ni la date précise, ni le lieu exact, nous savons que les chiens ont été domestiqués il y a au moins 20 000 ans. C'est à partir de cette date-là qu'on voit une lignée se différencier de celle des loups, avec des différences très visibles avec les chiens. Elle aurait été bien plus lente et difficile que pour les animaux de rente comme la vache ou le mouton. Contrairement à ce qu'on observe parfois pour les autres espèces domestiquées, il n'y a pas de forte hybridation avec les loups, ce qui veut dire que la diversité génétique des chiens s'explique surtout par des échanges et des dispersions entre populations canine domestiques. Ce qui est totalement unique. Ce qui fait que le chien a un statut à part parmi tous les animaux domestiques. Ce statut particulier s'inscrit dans une logique propre à chaque domestication. Il est lié à un potentiel de dangerosité dû à ces origines sauvage.

Le processus de domestication, qui a transformé les loups sauvages en nos fidèles compagnons et un processus continu et long. Lié à la fois à la dispersion géographique et à l'évolution physique des animaux influencé par les migrations humaines et les changements culturels. La diversité morphologique, observée chez les chiens, est en fait plus ancienne que ne le pensaient les scientifiques, qui tablaient principalement sur une sélection intensive réalisée au cours du XVIIIème siècle. En réalité elle serait apparue il y a plus de 10 000 ans. C'est à partir de cette date-là, que l'on voit une lignée se différencier de celle des loups, avec très rapidement, des différences très visibles entre les différentes communautés de chiens. A tel point que l'on peut suivre les mouvements de populations et les changements culturels en regardant les génomes des populations canines. On sait aujourd'hui que la socialisation du loup n'est possible qu'à un stade très précoce, avant 4 semaines, alors qu'il est encore sourd et aveugle. Une autre raison du rapprochement est d'avoir pris le loup comme modèle pour la chasse. La multiplicité des proies du loup est similaire aux humains. De plus, ses techniques de chasse, sophistiquées et en groupe, ont dû être observées, analysées puis copiées par les hommes du néolithique. Le « loup domestique » se révèle aussi être un très bon auxiliaire de chasse. Avec son appui, le butin de chasse augmente ainsi considérablement. Le chien aide à traquer, encercler, puis à pister les

proies blessées. Les premiers chiens domestiqués au néolithique devaient être beaucoup plus proches des populations de « chiens de village » ou de « chiens des rues » telles qu'on les trouve aujourd'hui en Inde, aux Antilles, ou en Amérique du Sud ou dans les îles du Pacifique. Ces chiens se multiplient librement entre eux, et ils sont tous assez homogènes et un peu semblables. Les chiens ont progressivement été sélectionnés pour leurs aptitudes utilitaires comme chien de chasse, de garde, de trait, de troupeau, mais aussi comme animal de compagnie, voir chiens d'apparat, qui, dès la Rome antique réchauffaient les genoux de l'aristocratie. A partir du Moyen Age, on constate une diversité des races de chiens, avec de grands chiens de chasse, comme ceux peints dans le Grand Livre de la Chasse de Gaston Phébus qui date du 14ème siècle. Pour faire évoluer les races, il a suffi aux éleveurs de cibler les individus avec un paramètre particulier (taille, pelage, comportement...) et de les fixer en les croisant entre eux. Pour accentuer rapidement le caractère recherché, les sélectionneurs ont eu recours à des croisements entre parents proches, avec parfois un très faible nombre de reproducteurs. Cette domestication a eu pour conséquence d'entraîner des modifications. Comme chez tous les animaux domestiqués, le cerveau a diminué de volume par rapport à l'ancêtre sauvage. Ainsi le cerveau du chien est plus petit d'un tiers par rapport à celui du loup, ce qui va dans le sens d'une plus grande intelligence du loup qui a dû survivre dans des conditions toujours plus difficiles. Du côté de la communication, il faut souligner la diversité et la richesse des signaux de communication chez le loup. On a pu identifier 75 expressions différentes, alors que ce nombre n'est que de 14 pour le caniche, 16 pour le berger allemand. Un chien à oreilles tombantes ou à queue atrophiée, est forcément moins expressif ! Les chiens domestiques auraient ainsi perdu beaucoup des codes utiles pour vivre en meute et auraient été sélectionnés surtout pour vivre avec les humains. On dit enfin que les loups hurlent et que les chiens aboient.

Que reste-t-il du loup sauvage ancestral chez nos compagnons actuels ? Comment se sont-ils adaptés à nos modes de vie, à nos demandes ou simplement à l'envie de nous plaire ? Force est de constater que la sélection de nombreuses races s'est faite sur des critères esthétiques et au détriment de leur santé. Une certitude, le chien reste un animal, pas un jouet ou un membre de la famille, mais un animal avec des gènes sauvages que l'on doit prendre en compte lors de la possession d'un chien quelque soit sa morphologie. »

Pour le Groupement d'Intérêt Cynégétique du Val d'Allier
Le secrétaire René Gisclon.

La Lyre Pérignatoise

● La traditionnelle tripe le premier dimanche de février a permis aux amateurs de venir se réchauffer et de passer un bon moment de convivialité.

● Le 14 mars, lors de son concert de printemps, la Lyre Pérignatoise a accueilli la chorale « Chœurs Z'en Chœur » des Martres de Veyre. Deux prestations différentes avec les choristes pérignatois reprenant des chants a cappella tandis que le groupe des Martres de Veyre présentait un programme plus contemporain de chants connus permettant au public de fredonner certains airs.

C'est dans la petite chapelle de l'île, à Luzech, située au milieu des vignes, dans un très beau méandre du Lot, que les choristes ont présenté un répertoire très varié, pour le plus grand plaisir d'un public de connaisseurs venu en nombre.



● Le 12 mai les choristes sont allés présenter une partie de leur répertoire à l'invitation des responsables de la MARPA. Un moment musical très apprécié par les résidents.

● Le 31 mai la chorale a participé au festival « rue des arts » à Chauriat en donnant un concert en plein air et contribuant ainsi aux diverses animations de ce week-end.

Le groupe reprendra ses activités le 8 septembre.
Contact : Nicole au 04.73.69.54.87.



● Le 25 avril à l'invitation de la chorale de Douelle, commune proche de Cahors, le chœur de la Lyre Pérignatoise s'est retrouvé le temps d'un week-end dans le Quercy.

Club « Arc-en-Ciel »

Tous les mardis de 14 h à 18h, A l'espace détente de la salle Raphaël Gémiani

C'est dans une ambiance chaleureuse que se jouent des jeux de société : belote, tarot, rami, etc... suivi d'un petit goûter. Une fois par mois, nous organisons un repas au restaurant et fêtons les anniversaires des adhérents.

Toute personne peut venir voir et s'inscrire.

Merci de nous contacter au : 06.89.11.69.93



Comité FNACA – Pérignat-ès-Allier

Cérémonie du 19 Mars



Le comité a assisté aux cérémonies du 19 Mars sous la tutelle de la municipalité. Étaient présents Jean-Pierre Buche, Maire, le Président Gaston Pature, de nombreux adhérents, la population, les pompiers. Une gerbe de la municipalité, une du comité ont été déposées sur la stèle. Après les différentes sonneries exécutées par l'excellente batterie fanfare.

Une minute de silence a été respectée, puis le remerciement aux drapeaux ainsi qu'aux sapeurs-pompiers, et ensuite un vin d'honneur a été offert et servi par la municipalité

Le succès des échecs !

Pour se donner une identité propre, le club d'Échecs de Pérignat es Allier a trouvé son nom, il s'agit du « Cav'Al-lier de Pérignat ».

Cette saison 2025-2026 a été très riche, le développement du club se poursuit.

La distribution de flyers dans les boîtes aux lettres des communes limitrophes ainsi que le bouche à oreille via le bulletin municipal a permis de passer de 15 à 41 adhérents !

Depuis septembre, la municipalité nous accueille dans ses locaux fraîchement rénovés de la Marie ou nous y sommes comme des rois ;-).

En effet les locaux et le matériel disponibles (vidéos, etc.) sont parfaits pour l'apprentissage et la pratique du jeu.

Cette saison a été riche d'événements avec quelques tournois organisés avec nos partenaires que sont la Maison Grenouille, le Broc'café à Billom et les Lokaux aux Martes de Veyre.

Parmi eux nous avons organisé notre 1er tournoi jeunes (de 5 à 18 ans) le samedi 7 mars au 2^e étage de la Mairie. 20 participantes et participants se sont rencontrés dans une ambiance conviviale où parents et grands-parents ont pu apprécier les joutes de leurs protégés avec parfois des rebondissements sur les échiquiers tout au long de cet excellent après-midi.

Devant ce succès nous avons prévu de réitérer 2 tournois jeunes l'année prochaine.

Pour encourager les enfants à pratiquer ce jeu millénaire, Les enseignants des écoles de l'école primaire de Pérignat et sa directrice ainsi que les animateurs et directrice du centre de loisirs nous ont permis d'initier les enfants tout au long de l'année. Pour conclure cette saison scolaire, un

tournoi d'échecs aura lieu le mardi 30 juin où il est prévu que tous les enfants de CM1 et CM2 puissent se rencontrer.



Par ailleurs un tiers des adhérents du club ont manifesté l'intérêt de participer à des compétitions régionales par équipe. Nous avons donc le projet de nous affilier à la Fédération Française des Échecs dès la prochaine saison qui débutera le vendredi 4 septembre à la salle des mariages à Pérignat à 17h30 !

Dès 5 ans, si vous manifestez l'envie d'apprendre à jouer aux Échecs ou à vous perfectionner n'hésitez pas à nous rejoindre les mercredis de 17h30 à 19h30, les vendredis à partir de 17h30 ou/et les samedis à partir de 14h00.

Note : le club sera en congés du samedi 11 juillet et reprendra ses activités le vendredi 4 septembre.

Pour tout renseignement vous pouvez contacter :
Hervé Cavroy au 06 19 09 30 64
Serge Grandjean au 07 61 92 85 07

Les actualités de la section Bridge



Nous avons pris possession d'une très belle salle des mariages dans les locaux de la mairie, ce qui nous permet de recevoir d'autres clubs de bridge. Nous en remercions les élus ainsi que le président de l'Amicale Laïque.

Nous faisons un tournoi chaque lundi de 13h30 à 18h, suivi d'un cours d'initiation pour les débutants de 18h à 19h.

Le mercredi, cours de perfectionnement à partir de 16h30 et jusqu'à 19h30, assuré par Pierre VERNET, bridgeur 1^{ère} série.

Pour tout renseignement contacter :

- soit Jean-Marc BENOIT au 06.71.67.78.20 - Mail : jeanmarc.benoit@sfr.fr
- soit Pierre VERNET au 06.06.46.16.89 - Mail : pv.moinaves@wanadoo.fr

Rendez Vous au forum des Associations début septembre

Une belle année au Club Photo

● Fête de la photo

Du 27 février au 8 mars le club photo de l'Amicale Laïque de Pérignat a organisé la Fête de la Photo.

La salle des Mariages et la salle Onslow ont accueilli une grande exposition des clubs de l'union régionale photographique d'Auvergne dans laquelle le club de Pérignat a exposé une série de 158 photos dont le thème était le GRAPHISME.

Sur la place du village 34 bâches de 80cm par 120cm ont été accrochées.

Le samedi 28 février à partir de 9h s'est déroulé au 2^{ème} étage le jugement de toutes les compétitions régionales papier.

Le Club de Pérignat s'est distingué en arrivant premier dans les quatre concours où il a participé, et monte en national pour la série monochrome !

● Expositions futures

Armand a réalisé 60 tirages montés sur marie louise et support de 40cm par 60 cm, qui seront exposés par l'Écopolé à la Mairie du 18 au 27 septembre dans le cadre des journées du patrimoine.

Comme réalisé depuis plusieurs années, du 21 au 29 novembre, les adhérents du club exposeront leur - SÉRIE D'AUTEUR - également en grand format.

Le thème de l'exposition de la dernière semaine du mois de février 2027 sera : - ROUTES ET CHEMINS -

Cette année les distinctions ne se sont pas arrêtées là : après avoir reçu la médaille de l'Assemblée nationale en février 2017, par les mains du sénateur Jean-Paul Baquet, Armand Amenta, responsable du club photo de l'amicale laïque de Pérignat-ès-Allier, vient à nouveau de recevoir une nouvelle récompense.

Suite à la délibération du jury en date du 10 mars 2026, Monsieur José Manuel Pires Dias, responsable du département Labels et Distinction de la FPF lui annonce sa nomination au titre de : **Maitre de la Fédération Photographique de France (MFPF)**

La Fédération Photographique de France lui adresse les plus sincères félicitations pour cette distinction qui valide la qualité de ses talents photographiques et fait honneur aux fédérations dont il est un membre reconnu. Le diplôme FPF, la médaille, ainsi que le pin's, lui ont été remis à Troyes lors du congrès national samedi 6 juin 2026.



Section Pilates

La saison a pris fin le 25 juin, un grand merci à toute la team ! les séances reprendront le jeudi 10 septembre, 10h30/11h30 salle des mariages, si vous souhaitez nous rejoindre et faire un essai, contactez Cathy LAGEYRE au 07.87.82.83.01. Bel été à tous !



Section Sport Santé – activité physique adaptée

Des cours d'activité physique adaptée vous sont proposés les lundis matin au gymnase de Pérignat depuis maintenant 3 ans !

Les cours sont en collectif et se déroulent dans une ambiance décontractée ! Ils consistent à travailler la marche, l'équilibre, le renforcement musculaire et la coordination en étant adaptés à vos besoins et vos capacités.

Ces cours sont ouverts aux personnes de plus de 55 ans et/ou souffrants de pathologies chroniques.

Cette année il y a la mise en place d'un nouveau créneau le lundi matin de 12h à 13h.

**Créneaux les lundis matin de 11h à 12h et de 12h à 13h.
N'hésitez pas à contacter Manon ROUMIGUIE au
06.30.73.71.30 - mrroumiguie@gmail.com**

Section Danse Africaine

C'est une belle année qui se termine pour l'association SaMaTa, aux rythmes de l'Afrique. Au total, 18 danseuses ont rejoint les cours hebdomadaires de danses traditionnelles d'Afrique de l'Ouest et ont pu découvrir quatre rythmes, joués par nos musiciens en live, Sami et Hassen.

Côté stages, l'association avait prévu d'inviter deux danseurs d'Afrique de l'Ouest : Daudet Grazai, venu en mars, a fait voyager les participants sur les rythmes makuru et soli ; Dramane Ouattara devait venir en juin pour le stage de la journée festive de fin d'année qui n'a malheureusement pas pu se tenir. Mais ce n'est que partie remise ! Les stages rassemblent une vingtaine de participants, allant du débutant à l'expérimenté, autour de la convivialité et du partage culturel.

L'association se met en pause pour cet été, on se retrouve en septembre pour le début d'une nouvelle saison !

Réservez votre cours d'essai gratuit le 14 ou le 21 septembre.

Contact : Julia au 06.87.02.07.15

Mail : associationsamata@gmail.com

Activité Danse en Ligne et Danses de Salon

L'Amicale Laïque vous propose une **Section Dansante** installée sur la commune.

Les Cours de Danse, animés par **Benjamin**, alias **Benji Danse**, offrent une ambiance ludique et chaleureuse, idéale pour **apprendre** ou se **perfectionner** dans la **Danse en Ligne**, les **Danses de Salon**, et le **Rock**.

Planning des Cours De Danse de la Saison 2026/2027 :

Les Mardis à la Salle Polyvalente de Pérignat.

> 18h30 - 19h30 : Danse en Ligne [Tout Niveau] - Avec la possibilité, de 18h10 à 18h30, d'initier les ultras-débutants aux différents pas de base.

> 19h30 - 20h30 : Danses de Salon et Rock [Intermédiaire], avec au moins deux ans de pratique.

> 20h30 - 21h30 : Danse de Salon et Rock [Débutant]

À noter :

- Début le 15 septembre 2026 - Fin le 29 juin 2027
- 32 cours de danse dans l'année, avec 2 cours d'essai sans engagement.
- Les Danses en Ligne se dansent seule.
- Les Danses de Salon et Rock se dansent à deux, il est donc préférable de venir en couple.
- Chaque cours devra compter au minimum 10 participants pour être viable et validé.

Grâce aux cours de **Benji Danse** vous brillerez lors de vos soirées dansantes, vous découvrirez une riche diversité de styles, et en lien avec l'**Amicale Laïque** vous bénéficierez des avantages de l'Association **Benji'tude**.

Tout au long de l'année, la **Section Dansante** organise des **moments conviviaux** tel qu'une **Soirée de Noël**, une **Soirée Galette et Cidre**, une **Soirée de Fin d'Année**, etc. La **Section Dansante** ne se distingue pas uniquement par ses cours de danse et ses moments conviviaux. Elle rayonne également à travers sa **grande Soirée Dansante annuelle**, devenue un rendez-vous incontournable !

Cette année, l'événement s'est tenu le **26 avril 2026** et a réuni **plus de 120 participants**. Une fois encore, le succès a été au rendez-vous : ambiance chaleureuse, menu délicieux, organisation impeccable et participants conquis par la qualité de la soirée.

Et ce n'est pas fini... Une **nouvelle Soirée Dansante** est déjà en préparation !

Alors rendez-vous en avril 2027 pour une édition encore plus festive et pleine de surprises.

Que vous soyez débutant ou passionné, ne manquez pas l'occasion de danser, de partager et de vous amuser tout au long de l'année !

Pour plus d'informations sur les tarifs, ou pour réserver, contactez votre Animateur au 06.58.88.85.18 ou par mail benjamin.delery.piquelle@gmail.com

Benjamin DELERY PIQUELLE

Animateur Benji Danse pour l'Amicale Laïque

Président de l'Association Benji'tude

Une belle année à l'AL Pérignat Basket

Deux nouveaux fanions de champion départemental du Puy-de-Dôme vont être accrochés à la salle de sports de Pérignat, le 1^{er} pour le titre en Départementale 4 remporté par notre équipe U13M et le 2nd pour le titre en Départementale 2 remporté par notre équipe sénior féminine 2. Ces deux succès symboliques clôturent une saison qui a apporté, au niveau sportif, des satisfactions, des encouragements et parfois des déceptions à nos 185 licenciés, à nos 13 équipes et à leurs coaches.



- Les deux équipes séniors garçons ont vécu une saison de transition qui, selon leur coach, Grégory Gomez, a d'abord permis à un groupe de jeunes basketteurs de faire ses premières gammes en séniors. Malgré la perte de deux joueurs majeurs en début de saison, l'équipe 1 a lutté jusqu'au bout pour arracher son maintien en Pré-régionale. L'équipe 2, en Départementale 2, a progressé pour proposer des matchs emballants en fin de saison mais évoluera au niveau inférieur la saison prochaine suite à une refonte des championnats départementaux.

- Pour les deux équipes séniors filles, une belle dynamique a été enclenchée par les coaches, Nicolas Boguet, puis Stéphane Penando. L'équipe 1 a assuré son maintien en Régionale 3 dès la première phase de la saison. Elle a alors pu aborder plus sereinement une deuxième phase plus difficile et même s'offrir un parcours en play-offs, éliminant les Lyonnaises de l'AL Gerland Mouche-2 en huitièmes de finale, puis chutant à Saint-Martin-d'Hères en quarts de finale. L'équipe 2 avait acquis sa montée de Départementale 2 en Pré-régionale à l'issue de la saison régulière après avoir effectué un parcours quasi parfait, avec 19 victoires en 20 matchs. Elle a déroulé en play-offs pour atteindre et gagner la finale, le dimanche 14 juin, à la salle Edith-Tavert, à Clermont-Ferrand, face au BC Gannat 50 à 32.

- Côté jeunes, les résultats de nos équipes sont variés mais tous nos joueurs ont progressé grâce à l'engagement des coaches. On cite Fanny Ollier, Patrice Patureau et Axel, pour les U7, Lisa, Eglantine, pour les U9, Lorenzo, Baptiste, Nicolas Ranglaret et Émilie, pour les U11, Alexis et Thibault, pour les U13M, Nicolas Boguet,

pour les U13F, et David Minouflet, pour les U15F, et bien sûr Jessica Patureau, qui s'occupe à la fois des U9, des U11 et des U15M. Le club remercie aussi Alexis Rodarie qui a effectué son BPJEPS au sein du club en assurant des entraînements, en coachant ou arbitrant des matchs et en menant à bien des projets.

Le club a vécu un moment fort, le dimanche 8 mars 2026, avec la remise officielle du label 3 étoiles, à la salle, par les instances départementales, régionales et nationales du basket. C'est la plus haute distinction de la FFBB pour les écoles de mini-basket et c'est la reconnaissance du travail formidable réalisé par nos encadrants, bénévoles et jeunes licenciés pour offrir aux enfants des séances de qualité où l'on apprend le basket dans la joie, le respect et l'esprit d'équipe. Et ce n'est pas rien car seulement une dizaine de clubs en Auvergne-Rhône-Alpes ont obtenu ce niveau de distinction.



- La fête du basket s'est déroulée le samedi 6 juin sous un temps très agréable avec les traditionnels jeux pour les enfants, le tournoi 3x3, le concours de pétanque, le match des parents et la tombola qui a permis de gagner de nombreux cadeaux.

En attendant la reprise, le club donne rendez-vous aux jeunes pour ses traditionnels camps d'été, mi-juillet jusqu'au U11, et fin août pour les U13 et U15.

Le club remercie tous les bénévoles et tous les parents qui se sont investis tout au long de la saison.

Le bureau de l'ALP basket, avec Sarah Ben Moussa, responsable de la section, Clara, Cyril, David, Fanny, les deux Hélène, Joseph, Marie, Sébastien et Vincent, ainsi que Manon, souhaite un excellent été aux licenciés et leur donne rendez-vous à la rentrée.

Pour nous contacter :

Par Facebook : AL Pérignat basket

Par mail : alperignatbasket@gmail.com

Une belle fin de saison pour le Club de Gymnastique Artistique et Trampoline de Pérignat-ès-Allier

Le Club de Gymnastique de Pérignat termine la saison 2025-2026 en beauté. Cette année, 16 équipes sur 22 se sont qualifiées pour les finales qui se sont déroulées à Monts (Indre-et-Loire) pour les plus jeunes et à Clermont-Ferrand pour les autres.

Le club tient à féliciter chaleureusement tous les sportifs qui ont donné le meilleur d'eux-mêmes. Lors de cette phase finale, 6 équipes sont montées sur le podium et une gymnaste a terminé 9^{ème} du classement national ! Un succès

rendu possible grâce à l'implication des entraîneurs, à la persévérance des gymnastes et au soutien indéfectible des familles et des bénévoles.

Cette année, les sportifs ont pris la pose pour garder un souvenir mémorable et artistique de leur saison et ont travaillé dur pour préparer un spectacle de fin d'année festif qui n'a malheureusement pas pu avoir lieu. Enfin, quelques gymnastes pourront prolonger le plaisir avec un stage estival en juillet. Bel été à tous !



Créé en 2008 avec la volonté de démocratiser la gymnastique et le trampoline dans une ambiance conviviale et bienveillante, le club est fier de combiner **plaisir, progression et esprit d'équipe**. Des valeurs fortes qui fédèrent et permettent aux petits et aux grands de grandir sans cesse.

Rendez-vous à la rentrée avec les sections :

- **Petits acrobates (motricité) dès 2 ans**
- **Gymnastique artistique féminine dès 6 ans**
- **Trampoline mixte dès 6 ans**

Contact : Audrey Gallois-Thomas – tél : 06 66 82 76 47

Mail : contact.gymtrampoperignat@gmail.com

Rugby - Saison 2025-2026 : le RC Pérignat sur Allier confirme sa progression et son sérieux



● Un exercice marqué par la régularité et la cohésion pour le RC Pérignat sur Allier

La saison s'est achevée sur un bilan très positif pour le RC Pérignat sur Allier. Entre performance sportive, engagement collectif et stabilité du groupe, le club poursuit la structuration de son projet avec sérieux et ambition.

● Une deuxième place méritée

Dans un championnat où rien n'a été simple, le RCPA termine à une très belle 2e place dans sa poule, fruit d'une régularité constante et d'un investissement sans faille du groupe tout au long de la saison. Les joueurs sont également restés invaincus à domicile, confirmant la solidité du collectif sur leurs terres. Cette performance vient récompenser le travail réalisé semaine après semaine.

● Un parcours en phase finale

Qualifiés pour les phases finales, les joueurs ont parfaitement négocié leur barrage en s'imposant face à la Jeunesse Athlétique Heyrieux Rugby (38-17). Le parcours s'est ensuite conclu face au RC Moins (26-21), au terme d'un match disputé et indécis jusqu'à la dernière minute.

● Remerciements aux supporters et partenaires

Le club tient à remercier chaleureusement ses supporters, fidèles et nombreux tout au long de la saison, à domicile comme à l'extérieur. Leur présence constante constitue un véritable soutien pour l'ensemble du club. Le RCPA adresse également ses remerciements à ses sponsors et partenaires, dont l'engagement est essentiel au développement des équipes et à la pérennité du projet associatif et sportif.

● Recrutement / Inscriptions

Le RC Pérignat sur Allier poursuit son développement et accueille de nouveaux licenciés pour la saison à venir.

- École de rugby : Didier – 06 37 69 93 22
- Rugby touché : Gisèle – 06 78 65 70 59
- Seniors : Cyril – 06 76 76 50 80

Le club accueille débutants comme joueurs confirmés dans une ambiance conviviale, formatrice et ambitieuse.

C'est l'été !

Avec l'été, les beaux jours sont arrivés, et les activités extérieures repartent de plus belle. Pour certains, la fin de semaine est synonyme de repos, pour d'autres d'entretien et de bricolage. Afin de ménager une cohabitation la plus harmonieuse possible, nous nous permettons de vous rappeler quelques règles élémentaires du bien vivre ensemble :

- Evitez l'usage des outils et engins bruyants tôt le matin et aux heures des repas
- Evitez le dimanche pour les chantiers trop bruyants
- Veillez à ne pas enfumer vos voisins avec votre barbecue ou vos feux de broussailles (ces derniers sont interdits)
- Pensez à ne pas laisser votre chien seul trop longtemps lorsqu'il est sujet aux aboiements quelque peu intempestifs, et apprenez-leur à faire leurs besoins chez eux plutôt que chez leurs voisins
- Surveillez les niveaux sonores de vos discussions en extérieur et n'oubliez pas de prévenir vos voisins en cas de fête nocturne exceptionnelle.

Une règle générale pour finir : respect, tolérance mutuelle et dialogue sont très souvent les moyens les plus efficaces pour vivre en bonne intelligence et dans un climat apaisé.

● Horaires des travaux de bricolage et de jardinage

Des horaires sont imposés et rappelés par un arrêté préfectoral du 12 juin 2024 afin de limiter les nuisances sonores telles que le bricolage (perceuse, raboteuse, etc.), le jardinage (tondeuses, tronçonneuses) ou toutes autres activités pouvant nuire à la tranquillité du voisinage :

- du lundi au samedi : de 8h30 à 12h et de 14h à 19h
- dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h

Pour la tranquillité de tous, cette réglementation doit être respectée. Soyez également attentifs à vos voisins (travail de nuit, sieste d'enfants en bas âge...).

Les contrevenants encouront une amende de 450 € (contravention de 3ème classe).

● Bruits liés au comportement

Les nuisances entre particuliers sont constituées dès lors qu'elles revêtent un caractère manifeste. Aucun bruit ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme. Ils ne nécessitent pas de mesures acoustiques. Les principaux bruits liés au comportement sont :

- cris d'animaux, aboiements des chiens
- appareils de diffusion du son et de la musique
- fêtes familiales, travaux de réparation
- climatiseurs, pompes à chaleur, piscines...
- Tapage nocturne... (liste non limitative)

SBA – La collecte, dans les meilleures conditions



Je sors mon bac **la veille au soir** de la collecte et le rentre une fois vidé



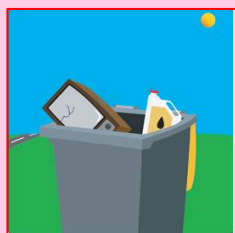
Je trie les recyclables **en vrac** dans le bac jaune et dans le P.A.V. jaune



Avec ma carte j'accède **quand je veux** aux P.A.V. du village et en déchèterie.



Je jette mes papiers et mes cartons en déchèterie ou dans les P.A.V. grand volume (à Pérignat : place de la Boule)
C'est gratuit !



J'apporte mes déchets volumineux et mes déchets dangereux en déchèterie



Je ne dépose pas de sacs à côté des P.A.V. : c'est un dépôt sauvage et c'est illégal

Calendrier 2026 :

Les collectes sont effectuées les **Jeudi**.

● **Ordures ménagères :**
semaines paires

● **Emballages recyclables :**
semaines impaires



J'effectue le tri et ne dépose pas de déchets non conformes dans le P.A.V.



Brûler mes déchets est interdit et dangereux pour ma santé

*** Si vous n'avez pas de solution pour rentrer votre bac dans votre propriété, le SBA peut vous fournir un bac verrouillable.**